

Les Trifluviens devront se porter en foule au devant de Son Excellence Mgr le Délégué, à 3.30 hres p. m. samedi, à la gare du Pacifique Canadien

HOMMAGE A SON HONNEUR LE PREMIER MAGISTRAT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Son Honneur le Magistrat en chef de la Province, M. Ferdinand Roy, siégeant aux Trois-Rivières, hier matin.

A cette occasion, le Barreau des Trois-Rivières lui a offert ses hommages, auxquels Son Honneur a répondu avec un rare bonheur.

Nos lecteurs seront sans doute heureux de trouver ici, un résumé assez complet de l'allocution prononcée à l'ouverture de la Cour de Magistrat de District au Palais de Justice des Trois-Rivières, le 3 octobre 1928, sous la présidence de Son Honneur le Magistrat en Chef de la Province de Québec, M. Ferdinand Roy, de Québec, par Me François Lajoie, Conseil du Roi, au nom des membres du Barreau de la section des Trois-Rivières, sont très heureux de saisir l'occasion qui leur est offerte par votre première visite parmi eux pour vous souhaiter la plus cordiale bienvenue et pour vous présenter leurs hommages.

reçu, vous me prenez au dépourvu. Il m'est arrivé déjà de dire ce que je pensais de l'hospitalité de la ville des Trois-Rivières et de ses habitants, et je l'ai fait dans des improvisations, soigneusement préparées parce que j'étais averti.

Vous me prenez donc au dépourvu et je regrette de ne pas pouvoir vous dire convenablement ce que je pense des Trois-Rivières, j'allais dire de la coquette ville des Trois-Rivières, mais ce serait lui faire injure, à présent qu'elle prend des proportions telles que nous nous demandons si bientôt Québec n'en sera pas simplement la banlieue.

Il m'est arrivé assez fréquemment, et toujours avec le plus grand plaisir, de venir, dans ce Palais de Justice, rencontrant les membres du Barreau avec lesquels je n'ai eu toujours que les meilleurs rapports.

De fait, j'ai eu l'occasion de plaider, je crois, l'une des dernières causes qui ont été entendues devant feu Monsieur le Juge Duplessis à la mémoire duquel je m'associe à vous, Monsieur Lajoie, rendant l'hommage qui lui est dû, c'est-à-dire, l'hommage qui est dû au Magistrat intègre et noble, à l'homme qui non seulement pouvait être appelé un juriste distingué, mais le gentilhomme même dans toute la force du mot. Son souvenir, son fils me permettra bien de le rappeler, reste comme l'un des meilleurs parmi les avocats, au milieu de vous qui l'avez mieux connu que nous, mais pour nous aussi de Québec.

Vous venez de me combler de fleurs. Je vous assure que je sens bien que je ne mérite pas toutes ces félicitations aussi chaudes et bienveillantes. Je les accepte tout de même, non pas parce que je les mérite, mais comme témoignage de la bonne amitié qui s'est nouée ici entre vous et moi, quoique peut-être non intimement avec vous qui ce matin représentez le Barreau des Trois-Rivières et qui illustrera officiellement avant longtemps, je suppose, et je vous remercie messieurs de l'accueil que vous me faites ainsi, accueil qui me touche, vous vous en apercevez, je le sens bien, qui me touche énormément et qui me donne envie de changer un peu mes habitudes, si on m'en fournit encore l'occasion, c'est-à-dire de revenir aux Trois-Rivières où je ne regrette qu'une chose, celle de n'être pas venu auparavant. Merci messieurs.

Lorsqu'il s'est agi de trouver un successeur au regretté et estimé Juge Duplessis comme juge de la Cour Supérieure dans ce district, les autorités fédérales nous ont fait le grand honneur de nommer le Magistrat en Chef de la Cour de Magistrat de la Province de Québec, l'Honorable Aimé Marchand, enfant de ce district.

Lorsqu'il s'est agi de nommer un Magistrat de district en chef pour succéder à l'honorable Aimé Marchand, le choix unanime des autorités de cette Province s'est arrêté sur un brillant avocat, un savant jurisconsulte, un ancien bâtonnier du Barreau de Québec et bâtonnier général de la Province de Québec, un littérateur distingué, un homme très versé dans les questions économiques et sociales dont les écrits et les conférences sont encore très présents à notre mémoire. Nous vous félicitons donc, monsieur le Magistrat en Chef, de votre élévation à ce poste de confiance et nous faisons des vœux pour que vous suiviez la tradition que vient d'établir l'honorable Juge Marchand, c'est-à-dire, l'ascension toujours continue vers les hautes sphères de la magistrature dans cette Province et dans ce pays pour le plus grand bien des justiciables dans cette Province.

Réponse de Son Honneur le Magistrat en Chef:
Me Lajoie et messieurs du Bar-

Un cortège extraordinaire accompagnera Son Excellence jusqu'à la Cathédrale. -- Tous les citoyens sont priés de pavoiser leurs demeures, non seulement samedi mais toute la semaine.

C'EST LE REPRÉSENTANT DU PAPE QUE NOUS AURONS, IL FAUT BIEN FAIRE LES CHOSES.

Son excellence Monseigneur Cassulo, Délégué papal au Canada, passera cinq jours aux Trois-Rivières, arrivant samedi après-midi le 6 courant par le train de 3.30 heures p.m., pour laisser la ville jeudi matin.

Cette visite de Son Excellence est la première en notre cité depuis son arrivée au Canada. Monseigneur Cassulo assiste cette semaine à la réunion plénière des Evêques du Canada qui se tient à Québec. Samedi après-midi, il débarquera aux Trois-Rivières.

Dès aujourd'hui, nous saluons Son Excellence et nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Nous espérons que la population se rendra en foule à la gare du Pacifique Canadien à 3.30 heures, pour saluer le plus haut dignitaire ecclésiastique au Canada, le Représentant de Notre Saint-Père le Pape.

Immédiatement après la descente de Son Excellence, une procession immense s'organisera par les rues Champfleur, Saint-Maurice, Laviolette, Saint-Pierre et Bonaventure, pour se rendre à la Cathédrale où Sa Grandeur Monseigneur Cloutier présentera les hommages du Clergé et des fidèles du diocèse.

Les automobilistes sont particulièrement invités à prendre rang dans la procession. Son Excellence descendra à l'Evêché quelques instants pour revêtir les ornements religieux, puis le cortège défilera de l'Evêché en passant par la rue Bonaventure, pour entrer à la Cathédrale par les grandes portes centrales.

Après la présentation des hommages et la réponse de Son Excellence, un TE DEUM sera chanté, puis la bénédiction du Saint-Sacrement terminera la cérémonie.

Dimanche, Son Excellence chantera la Grand'Messe à la Cathédrale, à 10 heures. Lundi, mardi et mercredi, il y aura réception spéciale dans les diverses maisons d'enseignement et les Communautés de la ville, avec visite aux Chutes Shawinigan et Grand-Mère.

Mardi soir, la Ville recevra Son Excellence. Voici le programme détaillé de ces fêtes grandioses:

SAMEDI, LE 6 OCTOBRE:

3 1/2 heures p.m. — Arrivée de Son Excellence par le rapide venant de Québec. (Ralliement de la population à la gare du Pacifique Canadien. Défilé de la gare à l'Evêché par les rues Champfleur, Saint-Maurice, Laviolette, Saint-Pierre et Bonaventure. Les automobilistes sont invités à suivre la voiture de Son Excellence. Prière de décorer les maisons sur le parcours.)

4 " " — Réception de Son Excellence à la Cathédrale. (Souhaits de bienvenue par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque. Réponse de Son Excellence. Bénédiction du très Saint-Sacrement. Te Deum.)

DIMANCHE, LE 7 OCTOBRE:

10 heures a.m. — Messe pontificale à la Cathédrale, célébrée par Son Excellence. Sermon par Sa Grandeur Monseigneur l'Auxiliaire. Chant par la chorale des hommes.

3 " p.m. — Grande démonstration en plein air au Sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine, à l'occasion de la fête du Rosaire.

5 1/2 " " — Souper au Monastère des Pères Oblats de Marie-Immaculée.

LUNDI, LE 8 OCTOBRE:

8 1/2 heures a.m. — Messe des enfants à la Cathédrale. Chant par la Chorale des jeunes filles.

11 1/2 " " — Réception du Clergé à l'Evêché. (Tous les prêtres du diocèse sont instamment invités.)

12 " " — Banquet à l'Evêché.

3 " p.m. — Réception au Pensionnat des Ursulines. Visite de la Communauté.

6 " " — Souper au Séminaire.

7 1/2 " " — Séance dramatique au Séminaire.

MARDI, LE 9 OCTOBRE:

7 heures a.m. — Messe à l'Hôpital Saint-Joseph. Déjeuner. Visite de la Communauté et de l'établissement.

11 1/2 " " — Réception à l'Académie De La Salle. Dîner à l'Académie.

3 " p.m. — Promenade en automobile dans les limites de la ville. Arrêts de quelques minutes à la Maison régionale des Filles de Jésus, à l'Ecole des Frères de l'Instruction Chrétienne, au Couvent de Marie-Réparatrice, à l'Orphelinat Saint-Dominique, aux principales églises.

7 " " — Réception civique, et Banquet au Château DeBlois.

MERCREDI, LE 10 OCTOBRE:

7 heures a.m. — Messe au Monastère du Précieux-Sang. Déjeuner. Visite de la Communauté.

10 " " — Départ pour la Grand'Mère en automobile. Dans l'après-midi, visite des Chutes Shawinigan.

6 " p.m. — Souper au Couvent des Franciscains.

7 1/2 " " — Réception au Collège Séraphique.

VISITE DE SON EXCELLENCE MONSEIGNEUR LE DÉLÉGUÉ AU SÉMINAIRE ST-JOSEPH

HOMMAGES DE FILIALE VENERATION DU SEMINAIRE DES TROIS-RIVIERES

LUNDI, 8 OCTOBRE 1928

PROGRAMME

MARCHE ITALIENNE La Fanfare
SALVE CITTA ETERNA La Chorale

Salve città eterna
Salve, cor della patria mia.
Salve a te
Del mondo undi regina, il tuo bel nome
innonda il cor di giubilo.
e ricinta ognor tu sorgi di magico splendor.
ROMA! ROMA! ROMA!

HOMMAGES DE LA COMMUNAUTE A SON EXCELLENCE

MARCHE ROMAINE La Fanfare

Viva Pio XI Padre nostro e Papa
Al nostro amore lo Consevi il cielo

GARCIA MORENO Le Complot
LA CIGALE ET LA FOURMI (Gounod) La Chorale
GARCIA MORENO Dernières volontés
Les martyrs aux arènes (RILLE) La chorale
GARCIA MORENO La mort.

O CANADA

DON GABRIEL, Garcia Moreno, ... Benoît Trépanier
GABRIELITO, son fils Alexandre Rivard
RAFAEL PEREZ, journaliste, ... Léo Ayotte
IGNATIO Jules Bettez
UN SECRÉTAIRE DE MORENO Léon Journet
UN RELIGIEUX Léon Arcand
NOUN, jeune indien Raoul Milot
UN COLONEL Jean Teasdale
POLANCO, avocat, chef des conspirateurs Lucien Dessureault
ANDRADE Jules Godin
RAYO, sellier, ancien gouverneur Eugène Panneton
L'AMBASSADEUR DU PEROU Charles Lapointe
CAMPUZANO Hermann Plante
PEDRO Ls-Philippe Poisson

JUIF, INSURGES, SOLDATS, ETUDIANTS, HOMMES DU PEUPLE BOURGEOIS, OUVRIERS

A QUITO, août 1875.

"De plus les rapports semblent indiquer qu'à la suite de la revision des listes électorales, qui avaient été confiées aux autorités municipales, les noms d'un grand nombre de conservateurs, suffisant pour affecter les résultats dans plusieurs divisions, furent omis. La meilleure preuve de ceci réside dans le fait que plusieurs citoyens en vue de Halifax ont constaté aujourd'hui que leurs noms n'étaient pas sur les listes.

"Le gouvernement récoltera au cours des années à venir les bénéfices de la politique progressive qu'il a inaugurée, et dont les effets seront plus apparents pour les lecteurs plus tard.

"Je suis particulièrement peiné de la défaite du ministre des Ressources Naturelles qui donna son temps sans compter et qui manifesta son habileté en encourageant considérablement le développement agricole et les autres politiques du gouvernement.

Nous avons fait tellement de travail nouveau, que les gens n'ont pas encore pu apprécier les bénéfices qu'ils retireront de notre politique.

"Je déplore aussi profondément la perte de trois collègues sans portefeuille très estimés, le Dr Rehfuess, le Dr Leblanc et le capitaine Cahan. Ce dernier rendit un véritable service à ses électeurs au point de vue du développement hydraulique, et à toute la province par son travail incessant à la tête du département de la Voirie, et comme membre de la commission hydraulique. La défaite d'un homme ainsi récompensé de ses services patriotiques est vraiment regrettable."

UN GRAND DESASTRE

Bruxelles, 2. — Le vaste territoire qui environne Nieuport présente une scène qui ressemble fort à celle de 1914 alors que les écluses furent ouvertes pour arrêter l'avance des hordes allemandes. La récente tempête a brisé les grandes clauses causant l'inondation de Nieuport et menaçant la région voisine d'un grand désastre. Jusqu'à présent aucune perte de vie n'a été signalée mais de nombreuses tentes de bétail ont été perdues.

La scène de la nuit dernière fut tragique. Tout le territoire avoisinant Nieuport était plongé dans la plus profonde obscurité, les stations électriques étant désorganisées. Les soldats ont travaillé toute la nuit pour empêcher l'eau d'envahir les terres. On rapporte ce matin que ces travaux ont été vains, la marée d'autonne ayant emporté tous ces travaux. On ajoute qu'il faudra au moins une semaine avant d'assécher les terres basses.

A LA CATHEDRALE

L'Heure-Sainte du premier JEUDI du mois, sera prêchée cette semaine par M. l'abbé Eddie Hamelin, professeur au Séminaire St-Joseph.

Visite de la Paroisse St-Philippe--1928

Saint-Philippe compte 1,429 familles avec une population totale de 7,419 âmes.

Nombre de familles catholiques 1,381

Nombre de familles non-catholiques 48

Total des familles 1,429

Nombre de communicants 5,595

Nombre de non-communicants 1,603

Total des catholiques 7,198

Total des non-catholiques 221

Population de la paroisse 7,419

Augmentation des familles catholiques 112

Augmentation de la population catholique 533

Augmentation des communicants 468

Augmentation des non-communicants 65

Augmentation des familles non-catholiques 14

Augmentation de la population non-catholique 52

Augmentation de la population totale 637

Population en 1927 6,834

Population en 1928 7,419

Ecole des filles chez les Dames Ursulines, 18

Les permis de construction en septembre

RAPPORT DES PERMIS DE CONSTRUCTION

SEPTEMBRE 1928

Classification	Nombre	Valeur
Const. Nouvelles	8	\$112,600.00
Dépandances	11	1,975.00
Réparations	15	6,225.00
Total du mois	34	\$120,800.00

STATISTIQUES

26 logements... 1 magasin

CERTIFIE, Le Bureau des Evaluateurs, Par J.-Omer Lacroix, Greffier du Bureau

classes, 11 soeurs, 9 institutrices, 673
Nombre d'élèves
Ecole des garçons, RR.
Frères des Ecoles Chrétiennes, 15 classes, 5
Frères, 11 instituteurs
Nombre d'élèves
Total des élèves

Le Premier Octroi depuis Quinze Ans

Ottawa, 29.—M. E.-C. Desormeaux, secrétaire de la Commission des Ecoles Séparées, a reçu un chèque de \$1,692 du trésorier provincial. C'est le premier octroi obtenu depuis quinze ans du Ministère de l'Instruction Publique d'Ontario. Tout octroi avait été suspendu depuis 1913 à la suite du refus de la Commission Scolaire d'Ottawa d'accepter le règlement de la question des écoles, on espère toujours que l'injonction MacKell sera levée et que la commission pourra reprendre au complet son administration financière comme antérieurement.

RETRAITE DES GARDES-MALADES

A l'Hôpital St-Joseph, mercredi le 10 octobre, à 7.15 heures p.m., commenceront les exercices de la retraite annuelle. Le Rév. Père L. Lalonde, S.J., en sera le prédicateur. Toutes les gardes-malades sont invitées à se joindre à leurs compagnes de l'Hôpital Saint-Joseph pour ces trois jours de recollection.

Les exercices seront aux heures suivantes: 9 heures a.m., 4 heures p.m., et 7.15 heures p.m.

L'Eucharistie est le soleil des fêtes de l'Eglise: elle les éclaire, les rend vivantes et joyeuses.

Bs Père Eymard.

La confiance a failli nous faire perdre

C'est ce que déclare l'hon. M. Rhodes, après les élections d'hier.

Halifax, 2. — L'hon. E.-N. Rhodes, premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, a publié hier soir la déclaration suivante:

"Les rapports indiquent que nous avons été éprouvés à cause de la trop grande confiance de nos partisans qui étaient tellement certains du retour du gouvernement au pouvoir, qu'ils ne firent pas le même effort qu'ils auraient consenti s'ils avaient pensé que l'enjeu de cette campagne serait aussi serré."

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

Plus l'altitude du jardin est élevée, plus fine est la qualité de thé qu'il produit.



prod'it une infusion riche et sans égal.

ST-ALEXIS DES MONTS

Baptêmes

Marie-Cordelia-Rita, enfant de M. et Mme W. Marneau. Parrain et marraine: M. et Mme W. Dampousse.

—Marie-Annette-Gisèle, enfant de M. et Mme Narcisse Fréchette. Parrain et marraine: M. et Mme P. Baril, de Sainte-Angèle-de-Prémont.

—Marie-Diane, enfant de M. et Mme T. Koury. Parrain et marraine: M. et Mme H. Frappier. —Joseph-Paul-Émile, enfant de M. et Mme J. Vallières. Parrain et marraine: M. et Mme W. Vallières.

—Marie-Diane-Hermance, Liliotte, enfant de M. et Mme O. Cloutier. Parrain: M. J.-B. Lacoursière; marraine: Mlle A. Beaumier.

—Joseph-Alphonse-Jean-Roch, enfant de M. et Mme A. Julien. Parrain et marraine: M. et Mme Alphonse Julien.

—Joseph-Jean-Paul, enfant de M. et Mme A. Béland. Parrain et marraine: M. et Mme Paul Goudreau.

Mariage

Lundi, le 24 septembre, en l'église paroissiale a été béni le ma-

riage de Mlle Antoinette Morin et M. Amable Tremblay.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé P. Mongrain, curé de la paroisse. Après la cérémonie religieuse, il y eut réception chez M. Z. Morin, père de la mariée.

Les nouveaux époux sont partis la journée même pour un voyage de nocces aux États-Unis.

Divers

Le Rév. Père Morin, Eudiste, passe quelque temps au milieu de nous. Dimanche, il nous donna un magnifique sermon. Le Rév. Père Morin est le frère de la Révérende Mère Supérieure de notre Convent.

—Les Révères Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, de passage en notre paroisse, dans l'intérêt de l'Œuvre de la Sainte-Enfance.

—M. P.-M. Lemay, Mlle C. et M.-A. Dubord, Mlle R. Lemay, et A. Boulanger, de passage aux Trois-Rivières.

—M. et Mme A. Lafrenière, Mme W. Dampousse, Mlle F. Plante, sont allés à Montréal.

—M. et Mme W. Lafrenière, à Saint-Tite, Louiseville et Maskinongé.

—M. et Mme P. Giguère, MM. H. et U. Giguère, à Shawinigan, dernièrement.

—Mme J.-V. Milot et Mlle C. Milot, de passage aux Trois-Rivières, samedi dernier.

—M. et Mme J. Lessard, de Grand'Mère, en visite chez des parents.

—M. J.-B. Lemay, de Montpelier, chez son père M. John Lemay.

—Mme F. Soucy, des Trois-Rivières, dans sa famille.

Il faut porter modestement ses qualités et fierement sa conscience.

La grande joie d'un Ange Gardien est d'introduire au ciel l'âme qui lui a été confiée.

FLAMAND

—M. William Carpentier se remet quelque peu de la maladie qui le retient à sa chambre depuis quelques jours.

—M. Aurèle Roy, agent local du C.N.R., est allé à Québec dernièrement.

—M. J.-E. Hamel, surintendant de la Canadian International, à la Flamand, s'est construit une magnifique résidence sur le "Poisson-Blanc".

—M. A. Cormier et M. C. Furlatt, sont allés en excursion de chasse au "Creek à Houle" pour quelques jours.

—M. Elphège Massicotte, gérant du Magasin de la Canadian International Paper Co., est allé à La Tuque, la semaine dernière, en voyage d'affaires.

—M. William Carpentier est allé à Windigo, il y a une quinzaine, avec M. Daniel Lalonde et son fils Eustache.

—M. Maurice Malone, des Trois-Rivières, en promenade à la Flamand, chez des amis.

—M. A. Cormier, est allé à Bécancour, dernièrement, en voyage d'affaires.

NOUVELLE METHODE POUR LES COMPTES DE TELEPHONE

La Cie de Téléphone Bell du Canada est à introduire dans notre district, une nouvelle méthode d'envoi des comptes mensuels, nous informait Monsieur Derome, gérant local du téléphone. Ce nouveau mode dit "des comptes en rotation" sera en vigueur dans notre district au cours du mois d'octobre.

D'après ce nouveau mode, les comptes au lieu d'être envoyés à la fin du mois, seront préparés et adressés en six groupes égaux. Les nouvelles dates de facture seront le 1er, le 6, le 11, le 16, le 21 et le 26 de chaque mois. Les comptes de chaque groupe seront adressés dans les cinq jours qui suivent la date de facture.

Les abonnés desservis par l'échange local recevront leurs comptes datés du seize de chaque mois.

Monsieur Derome nous exposait les avantages de ce nouveau mode. Les frais inscrits aux comptes seront à date. Ainsi le compte du 1er octobre, qui est le dernier sous l'ancien mode, n'indique les frais de Longue Distance qu'à 20 septembre. D'après la nouvelle méthode, les frais inscrits seront à date.

Une autre innovation dont Monsieur Derome nous faisait voir les avantages, c'est que les comptes seront faits à la machine. Les chiffres sont imprimés sur du papier blanc, ce qui assure à l'abonné, une facture claire, nette et précise.

Durant la période de transition entre l'ancien et le nouveau mode, il sera nécessaire de faire des ajustements. Cependant, quand le changement sera complet, les comptes couvriront des périodes régulières, i.e., les frais de Longue Distance et de publicité dans l'annuaire pour le mois précédant la date de facture et les frais de service d'échange pour un mois à compter de cette date.

Chaque abonné, ajoutait Monsieur Derome, recevra un avis avec son compte du 1er octobre ainsi qu'avec le suivant. Ces avis expliqueront le nouveau mode et indiqueront la période couverte par les comptes futurs. Les membres du personnel du bureau de Monsieur Derome connaissent à fond cette nouvelle méthode et seront heureux de vous fournir tous renseignements additionnels.

Le patriotisme, c'est l'amour de notre pays, du sol où reposent les cendres de nos ancêtres; c'est l'attachement inviolable à la langue de notre mère, à la foi de nos pères; c'est le respect de nos institutions et de nos lois.

Mgr Lafleche.

SAINTE-FLORE

Ces jours derniers, en l'église de Sainte-Flore, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis, eurent lieu les imposantes funérailles de M. Séverin Gélinas, époux de Marie Gélinas.

Le défunt est décédé d'une longue maladie soufflée avec résignation, à l'âge de 67 ans.

Outre son épouse, il laisse sept enfants: Mme Eugène Leclerc, Eléonore, de Williamantic, Conn.; Mme Fidèle Rivard, (Laura), de Grand'Mère; Hector et Rosario, de Shawinigan; Omer, Obéard et Lucien; une sœur Mme Joseph Diamond, de Charette; deux frères M. François Gélinas, de Saint-Barnabé et M. Maxime Gélinas, de Grand'Mère.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Alary de Grand'Mère; le service fut chanté par M. l'abbé Eugène Denoncourt, assisté de MM. les abbés Alarie et Rousseau, comme diacre et sous-diacre.

A l'orgue, la chorale fit les frais du chant sous l'habile direction de M. l'abbé Dusablon, vicaire.

Les porteurs étaient: M. Théodore Gélinas, Evariste Matteau, Théodore Vincent, Elie Grenier, Fidèle Rivard et Henri Doucet. La quête fut faite par MM. Théodore Vincent et Elie Grenier.

Le deuil était conduit par ses enfants: M. et Mme Hector Gélinas, M. et Mme Rosario Gélinas, de Shawinigan; M. et Mme Fidèle Rivard, de Grand'Mère; Omer et Obéard, M. et Mme Joseph Diamond, de Charette; M. Wilfrid Diamond, Mme Valère Gélinas, de St-Barnabé; M. Théodore Gélinas, M. et Mme Evariste Matteau, Mlle Laura Matteau, Mme Pierre-J. Gélinas.

De Grand'Mère: M. Maxime Gélinas, M. et Mme Fidèle Rivard, Mlle Germaine Rivard, M. Wilfrid Bellemare, M. Fidèle Rivard.

De Shawinigan: M. et Mme Hector Gélinas, M. et Mme Rosario Gélinas, M. Georges-Etienne et Albérie Gélinas et Mlle Juliette Gélinas, M. Hervé Rivard, M. Maurice Rivard, Mme Fidèle Rivard, tous de Grand'Mère; Mme Alfred Auger, de Shawinigan; des Trois-Rivières: M. et Mme Arthur Normandin; de Saint-Boniface: M. Hormidas Gélinas et Mme Jean Gélinas.

Dans le cortège, on remarquait: de Sainte-Flore: M. et Mme Origène Gélinas, Mlle Florence Arvisais, M. et Mme Odilon Gélinas, M. Adonias Gélinas, M. et Mme Majorique Marcouillier, M. Donat Marcouillier, la famille Théodore Vincent, M. Samuel Melançon, M. Ovide Boisvert, M. et Mme Elzéar Boisvert, M. et Mme Léon Beaupré, de Sainte-Jeanne d'Arc: M. Ovide Millette, Mme Arthur Gélinas, des Trois-Rivières: Mme Edouard Dufresne, du Cap-de-la-Madeleine.

Bouquets spirituelles

M. Omer Gélinas, MM. Obéard et Hector Gélinas, les familles Fidèle Rivard et Evariste Matteau; Mlle Germaine Rivard, M. Rosario Gélinas et M. Hervé Rivard.

Sympathies

M. et Mme Arthur Normandin, M. Donat Bélanger, M. Arthur Vallée, M. et Mme Georges Coutu, M. et Mme Eddy Boisvert, M. Wilfrid Therrien, Walter et Honorius Vincent, Mme Albert Marchand, Mlle Laura Matteau.

A Mme Gélinas et à sa famille, nos sincères sympathies.

ST-JUSTIN

Chic mariage

Ces jours derniers, a été béni le mariage de M. Justin Drainville et Mlle Gertrude Lajoie, tous deux de Saint-Justin. M. Edmond Lajoie servait de témoin à sa fille et M. Pierre Drainville, à son fils.

—M. Charlemagne Drainville, frère du marié, et Mlle Marie-Rose Lajoie, sœur de la mariée, assistaient comme garçon et fille d'honneur. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par Mgr J.-E. Paquin, P.D., Procureur à l'évêché des Trois-Rivières, oncle du marié.

Pendant la messe un joli programme fut exécuté:

10—Cantique de mariage, par Mlle Alveny Toupin
20—Ave Maria, duo de Pérosi, par le Chœur des filles
30—O Salutaris, duo de Pérosi, Chœur des filles
40—Jésus, jusqu'à quand?... de Lambillotte, par M. J.-E. Langlois, N.P.
50—Je te bénis, M. l'abbé Sigaud, par Mlle Cécile Morin
60—Vois à tes pieds, de Lambillotte, par M. Adrien Buissières

Après la messe, les mariés se rendirent chez M. Pierre Drainville où Mgr Paquin souhaita la

bienvvenue aux nouveaux époux et leur offrit ses meilleurs vœux de bonheur.

Parmi l'assistance, on remarquait:

M. et Mme Justin Drainville, M. Charlemagne Drainville, garçon d'honneur, Mlle Marie-Rose Lajoie, fille d'honneur, M. et Mme Edmond Lajoie, M. et Mme Pierre Drainville, M. le notaire J. M. J.-E. Langlois, M. et Mme Herménégilde Cloutier, Moïse Lajoie, Mlle Laura Gagnon, de Montréal; M. Jacques Lajoie, des Trois-Rivières; Mlle Alice Buissières, M. Gabriel Lajoie, de Montréal; M. Henri Lajoie, Mlle Jeanne d'Arc Déziel, de Maskinongé; M. et Mme Wilfrid Saint-Antoine, M. Louis Saint-Antoine, Émile Lebœuf, des Trois-Rivières; Mlle Irène Buissières, M. et Mme Hermann Paquin, de Montréal; M. et Mme Raymond Drainville, des Trois-Rivières; Mlle Marie-Anne Déziel, Havelin Déziel, Lucienne Cloutier, Annette Paquin, Lucille Paquin, MM. Bernard Paquin, Antoni Paquin, M. et Mme Jules Paquin, Joseph-Moïse Paquin, O-nésime Déziel, M. et Mme Théophile Sicaud, M. Joseph Lebrun, Laura et Albina Lebrun, M. Aimé Lebrun, tous de Maskinongé; Mlle Lucienne Ricard, de Louiseville; MM. Champagne, Béland, de Saint-Barthélemi; Paul Ladouceur, Marguerite Ladouceur, MM. Paul Buissières, Hormidas et Mlle Germaine Contois, M. et Mme Dominique Rinfret, Mlle Aurora Marie-Jeanne, Marie-Rose et Irène Dupuis, Mlle Emilienne, Yvette, Lebeau, Léona et Flore Paquette, Yvonne et Juliette Cloutier, Irène et Gracia Gagné, Florette Toupin, Béatrice Vermette, M. A. Lafrenière, Régina Alary, Mme Marcel Lessard, Mme P.-N. Lessard, et un bon nombre d'autres dont les noms nous échappent.

—Le Rév. Père Lucien Lajoie, Jésuite, de l'Immaculée-Conception, de Montréal, ainsi que M. Uldéric Cloutier, de passage à Saint-Justin, chez M. Edmond Lajoie.

—M. Lorenzo Arcand, agent d'assurances de la Compagnie Sun Life, de passage à Saint-Justin, ces jours derniers.

SAINT-LEON

Va et vient

M. et Mme Arthur Mayrand, de Montréal, en visite chez M. Eugène, ces jours derniers.

—M. et Mme A. Lambert, de Shawinigan, Mlle Marguerite et Carmel Lafond, de St-Paulin, en visite chez leur sœur Mme Rodolphe Coulombe.

—M. Bernardin Milot et sa sœur Flore-Anne, en promenade à Yamachiche, dimanche dernier.

—M. Joseph Bellemare, des Trois-Rivières, en visite chez son père M. Majorique Bellemare.

—M. et Mme Arthur Auger et leurs enfants Bernardin et Paul-Eloi, M. Maxime Caillé et Mme Olivier Lacoursière, sont allés à Manseau, dimanche dernier.

—M. et Mme Eugène Plourde, à Saint-Paulin, ces jours derniers, chez leur fille Mme Alcide Saint-Yves.

—M. et Mme Wilfrid Lacoursière, de l'Abitibi, chez M. Noël Lacoursière, la semaine dernière.

—M. et Mme Langlois, de Montréal, chez Mme Hector Ferron, la semaine dernière.

—Mme Hector Ferron, ainsi que ses deux filles Madeleine et Yvette et son garçon, de passage à St-Hyacinthe, la semaine dernière.

—M. Léo Sylvestre, de Montréal, en promenade chez ses parents ces jours derniers.

—Mme Alexandre Gélinas, de Shawinigan, en promenade chez son père M. Philémon Latreure.

—M. Armand Fleury, étudiant à St-Justin, en promenade chez son père M. Joseph Fleury.

—Les Révères Soeurs de la Providence, de Sainte-Ursule, dans notre paroisse dimanche.

—En visite chez M. Henri Julien, dimanche dernier: Mme Edmond Julien, M. et Mme Henri Bournival, M. et Mme Origène Marcouillier et son jeune bébé Marcial; M. et Mme Donat Marcouillier et ses deux petites filles Thérèse et Jeanne, M. Raoul Matteau et M. O. Lacerte, tous de Charette.

—M. Léo Sylvestre, de Montréal, en promenade chez ses parents ces jours derniers.

—Mme Alexandre Gélinas, de Shawinigan, en promenade chez son père M. Philémon Latreure.

—M. Armand Fleury, étudiant à St-Justin, en promenade chez son père M. Joseph Fleury.

—Les Révères Soeurs de la Providence, de Sainte-Ursule, dans notre paroisse dimanche.

—En visite chez M. Henri Julien, dimanche dernier: Mme Edmond Julien, M. et Mme Henri Bournival, M. et Mme Origène Marcouillier et son jeune bébé Marcial; M. et Mme Donat Marcouillier et ses deux petites filles Thérèse et Jeanne, M. Raoul Matteau et M. O. Lacerte, tous de Charette.

—M. Léo Sylvestre, de Montréal, en promenade chez ses parents ces jours derniers.

—Mme Alexandre Gélinas, de Shawinigan, en promenade chez son père M. Philémon Latreure.

—M. Armand Fleury, étudiant à St-Justin, en promenade chez son père M. Joseph Fleury.

—Les Révères Soeurs de la Providence, de Sainte-Ursule, dans notre paroisse dimanche.

—En visite chez M. Henri Julien, dimanche dernier: Mme Edmond Julien, M. et Mme Henri Bournival, M. et Mme Origène Marcouillier et son jeune bébé Marcial; M. et Mme Donat Marcouillier et ses deux petites filles Thérèse et Jeanne, M. Raoul Matteau et M. O. Lacerte, tous de Charette.

—M. Léo Sylvestre, de Montréal, en promenade chez ses parents ces jours derniers.

—Mme Alexandre Gélinas, de Shawinigan, en promenade chez son père M. Philémon Latreure.

—M. Armand Fleury, étudiant à St-Justin, en promenade chez son père M. Joseph Fleury.

—Les Révères Soeurs de la Providence, de Sainte-Ursule, dans notre paroisse dimanche.

L'âme qui communie ressemble à l'olivier par la fécondité de ses bonnes œuvres, et l'odeur de sa sainte vie se répand comme celle des fleurs que le printemps fait naître.

A force de gérer, on devient fort gérant.

—Les souverains font parfois la guerre sans raisons, jamais sans sujets.

AVIS est par les présentes donné que je ne serai responsable d'aucune dette contractée par mon épouse Eva Milot, sans un écrit signé de ma main.

Raoul Robert,

St-Alexis des Monts.

Comté de Maskinongé.

2-4.

SANATORIUM DEBLOIS

LES TROIS-RIVIERES, P.Q.

Traitements des maladies nerveuses et chroniques, neurasthénie, rhumatismes, dyspepsie, artério-sclérose, morphomanie, alcoolisme, etc.

Application des dernières méthodes scientifiques y compris: Cure d'eau, électricité, massage, bains de lumière et d'eau minérale, rayons ultra-violet, régimes spéciaux, etc.

Confort moderne, service d'ascenseur, solariums. Prix très modérés; chambre et pension depuis \$14.00 par semaine. Prospectus sur demande.

Horaire des Bateaux Traversiers

LE PROGRES ET LAUZON

Trois-Rivières Ste-Angèle

5.30 a.m. Samedi 6.00 a.m.

6.30 " " 7.00 "

7.30 " " 8.00 "

8.30 " " 9.00 "

9.00 " Deux 9.30 "

9.30 " traversiers 10.00 "

10.00 " " 10.30 "

10.30 " " 11.00 "

11.00 " " 11.30 "

11.30 " " 12.00 p.m.

12.00 " " 12.30 "

12.30 " " 1.00 "

1.00 " " 1.30 "

1.30 " " 2.00 "

2.00 " " 2.30 "

2.30 " " 3.00 "

3.00 " " 3.30 "

3.30 " " 4.00 "

4.00 " " 4.30 "

4.30 " " 5.00 "

5.00 " " 5.30 "

5.30 " " 6.00 "

6.00 " " 6.30 "

6.30 " " 7.00 "

7.00 " " 7.30 "

7.30 " " 8.00 "

8.00 " " 8.30 "

8.30 " " 9.00 "

9.00 " " 10.00 "

10.30 " " 11.00 "

11.30 " " 12.00 "

—Les Trois-Rivières,

3 juillet 1928

Z. Lambert,

Ingénieur de la Cité

J.-M. GABIAS,

CONTROLEUR

—Les Trois-Rivières,

3 juillet 1928

Z. Lambert,

Ingénieur de la Cité

J.-M. GABIAS,

CONTROLEUR

—Les Trois-Rivières,

3 juillet 1928

Z. Lambert,

Ingénieur de la Cité

J.-M. GABIAS,

CONTROLEUR

—Les Trois-Rivières,

3 juillet 1928

Z. Lambert,

Ingénieur de la Cité

J.-M. GABIAS,

CONTROLEUR

LE BIEN PUBLIC est édité par la Cie Le Bien Public Ltée dont M. l'abbé D. Gélinas est le gérant, et imprimé par l'imprimerie St-Joseph, au No 3, rue Hart, Les Trois-Rivières

Annonces -- Classifiées

35 centins pour 25 mots; 1c. par mot additionnel.

TRANSPORT.—Avez-vous des Valises, Coffres, Meubles ou effets semblables à faire transporter, téléphonez au No 152, Georges Dufresne, Engr., rue Champflour, en face de la gare, j.n.o.

A VENDRE: Machines pour portes et chassis, planeur et banc de scie route, machine de tenons, scie à ruban, mortaiseuse, sabieuse box planeur, et un moteur "Westinghouse" de dix forces. Conditions faciles. S'adresser à F.-X. Thérien, 20, rue Notre-Dame, Louiseville. Téléphone: 153w M. et J., i.n.o.

ON DEMANDE UN PORTIER: Au Séminaire Saint-Joseph, homme de confiance, actif, d'âge mûr, sans liens de famille, références exigées. S'adresser à Monsieur le Procureur, Séminaire Saint-Joseph, Avenue Laviolette, Les Trois-Rivières.

PACIFIQUE CANADIEN

LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE TRANSPORT AU MONDE

" NOUVEL HORAIRE "

Heure Solaire

En vigueur le 30 septembre 1928

SON EXCELLENCE MONSIEUR LE DELEGUE APOSTOLIQUE AUX TROIS-RIVIERES

Son Excellence Monsieur Cassulo, Délégué Apostolique au Canada, sera aux Trois-Rivières samedi après-midi et demeurera parmi nous jusqu'à mercredi soir de la semaine prochaine. Cette visite officielle du représentant de Sa Sainteté donnera lieu à une série de fêtes et de réceptions dont l'éclat ne pourra être que magnifique. Dès maintenant, notre journal se joint avec empressement aux dignitaires de notre clergé, à tous les fidèles de ce diocèse, pour présenter au vénérable ambassadeur du Saint-Siège, l'hommage filial de notre respectueux attachement.

Dans un précédent numéro notre journal a donné le programme complet de cette série de fêtes que l'on prépare. La démonstration extérieure de notre respect pour celui que le Pape nous envoie ne manquera pas d'être faite avec le même enthousiasme et le même bonheur que notre population réserve aux personnages de marque qu'elle veut spécialement honorer. Nous avons encore trop présente à l'esprit la réception grandiose faite il y a trois ans à Sa Grandeur Monseigneur Di Maria, ce sincère ami de notre Canada français, pour ne pas savoir qu'une semblable démonstration attend ici Son Excellence Monseigneur Cassulo lors de cette première visite au diocèse des Trois-Rivières.

Notre population, si croyante et si dévouée à l'Eglise, est heureuse de manifester publiquement à celui que le Pape nous envoie sa filiale soumission au Chef de la catholicité, et au Père de tous les fidèles.

La semaine de prévention des Incendies

Une proclamation vice-royale vient de fixer la semaine commençant dimanche le 7 octobre comme semaine de prévention des incendies par tout le Canada. Du 7 au 13 octobre, des appels directs au public, par la voie des journaux, par des conférences, par des circulaires, seront faits dans le but d'amener la population à une plus grande prudence afin de prévenir davantage les pertes que nous subissons chaque année par le feu.

La proclamation signale que chaque année au Canada, le feu consume pour trente millions de dollars et cause la mort de trois cents personnes. C'est là un gaspillage de vies, d'argent, de travail et de temps auquel un peu de prudence de la part des populations, mettrait fin sinon totalement, du moins dans une très grande mesure. De fait, les statistiques démontrent qu'au moins 80 pour cent des incendies qui se déclarent sont causés, soit directement, soit indirectement, par l'ignorance, l'inexcusable, et la négligence, et que ces incendies peuvent être évités; on arrive à penser que si les personnes responsables exerçaient une prudence raisonnable et une vigilance convenable, les pertes causées par l'incendie au Canada se trouveraient diminuées aux proportions comparativement insignifiantes des pertes des autres pays.

Il est reconnu, en effet, que nous brûlons trop au Canada; il y a une semblable négligence aux Etats-Unis sous ce rapport, mais le mal du voisin n'est pas pour atténuer notre propre mal. Au reste, il est reconnu que en Europe la destruction des édifices par cause d'incendie est en quelque sorte une exception. Admettons si l'on veut que l'on emploie en Europe des matériaux moins combustibles et que le bois entre pour une moins grande proportion dans la construction des maisons qu'ici au Canada. Mais il faut reconnaître que la population du vieux continent est à cet égard infiniment plus prudente que la nôtre. Au reste, le bois ne s'enflamme pas tout seul; avec une prudence élémentaire des constructions faites de bois peuvent durer indéfiniment.

Mais précisément, notre population ne manifeste pas la prudence qu'il faut, et nous sommes victimes d'un manque de soin dû à la propriété qui nous cause des pertes énormes, en vies humaines et en argent. Les autorités sont donc justement alarmées de cette imprévoyance de la population, et entendent réagir contre notre propre indolence en consacrant chaque année une semaine entière à faire appel à la prudence.

La proclamation dit en effet qu'il est opportun d'attirer l'attention du public sur l'étendue et les causes fondamentales des pertes de vie et de propriétés par l'incendie qui pourraient être évitées et les moyens les meilleurs et les plus pratiques pour les contrôler. Cette deuxième semaine d'octobre paraît être la période de l'année la plus propice pour la dissémination des renseignements nécessaires à ce sujet. On recommande en conséquence que les résidences et dépendances soient soigneusement inspectées par les propriétaires. Les déchets entassés dans les caves, les vieux meubles remplis dans les greniers, les amas de vieux papiers, vieux journaux, voilà autant d'occasions de danger qu'il sera opportun de faire disparaître. L'inspection des tuyaux de fumées, de poêles est aussi à recommander. Si on apportait à ce sujet la moindre attention, on assurerait sa propre sécurité à peu de frais.

Evidemment cet appel à la prudence s'adresse à toute la population. C'est que nous sommes tous solidaires de la sécurité des uns des autres. C'est bien en vain qu'un propriétaire soigneux fera tout son possible pour éviter la perte de sa maison, si à côté de lui se trouve un voisin négligent. Dans une ville où toutes les maisons se touchent, ou à peu près, un commencement d'incendie devient tout de suite une menace pour tout un quartier, et parfois toute une ville. Nous ne devons pas trop compter sur notre organisation de défense contre le feu; notre corps de pompier est de premier ordre sans doute, mais il est toujours possible à la meilleure organisation de devenir inefficace, ou d'être débordée par un désastre devenu incontrôlable.

Le mieux est donc de faire en sorte que chaque propriétaire assure la sécurité de sa propre maison. Le proverbe chinois qui dit que si chacun balaie devant sa porte, toute la rue devient propre, est aussi vrai quand on l'applique au résultat de la prudence individuelle. Si chacun mettait tout son effort à éviter l'incendie de sa propre maison, toute la ville serait à l'abri du feu.

Nos municipalités ont édicté des lois de nature à restreindre les dangers du feu. Ces lois doivent être appliquées rigoureusement. Mais par malheur, nous savons trop qu'il y aura toujours des réfractaires à toutes les mesures de prudence, comme à toutes les meilleures lois préventives. Malgré les appels de l'autorité, et la citation trop fréquente des pires désastres, nous aurons encore des fous dangereux qui allument leur poêle à la gazoline ou au pétrole. Il est vrai que le nombre de ceux-là ne paraît pas diminuer par la disparition fréquente de cette sorte de maniaques qui brûlent comme des torches; d'autres surgissent tout de suite pour remplacer les disparus. Une autre égarée dangereuse est celle formée d'imprudents qui allument un beau feu dans leur poêle, et s'en vont au cinéma ou veiller chez des amis. La suite de l'aventure est que ceux-là sont, à leur retour au logis, reçus par les pompiers qui arrosent les débris fumants de leur maison.

Les imprudents de cette catégorie paraissent bien être des incorrigibles. C'est sans nul doute de leur côté qu'il devrait être adressés des plus vibrants appels au bon sens. Et c'est de ce côté-là que nous voudrions voir les autorités multiplier leurs invitations à la prudence. Sans doute que cette campagne d'éducation populaire sera lente à porter les fruits qu'on en attend. Ce sera du moins quelque chose d'obtenu si on parvient à réduire un peu chaque année le chiffre des morts, et le chiffre des pertes.

Trente millions de dollars perdus par le feu, chaque année, et trois cents vies immolées sur ce triste bûche allumé par l'imprévoyance coupable, est une rançon trop élevée pour notre jeune pays.

Joseph Barnard

Notre premier Représentant au quai D'orsay

L'Hon. Philippe Roy fait partie du corps diplomatique, à Paris, depuis samedi. A Rambouillet. M. Roy y présente ses lettres de créance au président de la République Française.

Paris, 30.—Les relations diplomatiques entre le Canada et la France, ont été établies et l'Hon. Philippe Roy qui, depuis 17 ans, a représenté le Dominion comme commissaire général à Paris, a présenté ses lettres de créances au président Doumergue. Il devient ainsi le premier ministre plénipotentiaire canadien dans la capitale française.

Il est le second diplomate accrédité par le Canada près d'une puissance étrangère, le premier ayant été l'Hon. Vincent Massey, Ministre aux Etats-Unis, depuis 1927.

La cérémonie s'est déroulée au Château de Rambouillet, la résidence d'été du président de la République. M. Roy était accompagné par le Baron Becc de Fouquieres, directeur du protocole, dont les devoirs nombreux comprennent la présentation des diplomates au chef de l'Etat. M. de Fouquieres est arrivé chez M. Roy dans l'auto présidentielle, 55, avenue du Bois de Boulogne, à trois heures de l'après-midi, et après quelques paroles de félicitations, conduisit le nouveau ministre au vieux Château du XVI^e siècle, jadis acheté par Louis XVI et maintenant la propriété de la République.

L'escadron des cuirassiers de garde était de service à l'entrée du Château pour la réception de l'Hon. P. Roy et à son arrivée les cuirassiers saluèrent le ministre canadien.

M. Roy traversa alors le salon historique où Charles X signa son abdication et fut reçu par le président Doumergue, à qui il présenta ses lettres de créances, une enveloppe portant le grand sceau du Canada. L'Hon. Philippe Roy devient ainsi le plus jeune membre (par ordre d'ancienneté) du corps diplomatique à Paris.

Après une brève audience, M. Roy est retourné dans la capitale, et déposa avec le premier ministre, l'Hon. MacKenzie King, une couronne sur la tombe du Soldat Inconnu, sous l'Arc de Triomphe. Un grand nombre de Canadiens de marque, assistaient à la cérémonie sous l'Arc de Triomphe: l'Hon. Dunning, ministre des chemins de fer, et Mme Dunning, le Sénateur Raoul Dandurand, leader du Gouvernement au Sénat, l'Hon. Rodolphe Lemieux, Orateur de la Chambre des Communes et Mme Lemieux, le Sénateur Henri-S. Bédard et Mme Bédard, Sir Henry Thornton, président du Canadian National and Lady Thornton, Mme Roy et d'autres personnes éminentes de la colonie canadienne de Paris.

La dernière visite officielle de M. Roy, comme commissaire-général à été une visite aux Affaires Etrangères et il a parlé avec M. Briand, du Canada et de la Société des Nations. Le ministre français a fait savoir qu'il était heureux de l'ouverture des relations diplomatiques entre les deux pays.

La légation sera ouverte officiellement mardi et donnera lieu à une réception. M. Roy sera auparavant retenu à déjeuner par M. Briand.

SATISFACTION

La voulez-vous en vous rasant ?

Employez alors la lame "LE GRELOT" qui s'adapte au rasoir Gillette.

La meilleure lame française ayant obtenu la médaille "VERMEIL".

Les communautés sociales et les Communautés religieuses l'ont déjà adoptée.

Elle se vend directement aux consommateurs à un prix inférieur à n'importe quelle autre marque connue.

Demandez un échantillon aujourd'hui-même, nous vous l'enversons gratuitement.

Adressez: LE GRELOT EN-REGISTRE, Casier: 2225—MONTREAL, P.Q.

Si l'on voulait s'aider un peu

Un petit marchand s'adressait un jour à un autre marchand de campagne, un de ceux qui font métier de vendre en gros et en détail: Je voudrais avoir, dit-il, quelques caisses de tomates de St-Pierre-les-Becquets; car alors une manufacture de je ne sais quelle capacité, était en opération.

Ah! je les connais, j'en ai déjà eu. Elles sont un peu surettes. Mais j'ai ici...

Le premier s'est laissé guider. Le second a continué ses affaires. Les clients du premier n'ont pas insisté contre leur désir, les uns d'acheter les autres, de goûter les conserves de St-Pierre.

Les clients du second ont vite su qu'elles étaient un peu surettes. Ce qui était pure calomnie, contre leur bonne réputation d'ailleurs, établie en certaine localités.

Voilà donc pourquoi, par imprévoyance, manque d'entente patriotique, trop de laisser-faire, absence d'esprit pratique, nous n'avons pas une bonne manufacture de tomates depuis 20 ans à St-Pierre ou dans un voisinage comode.

L'argent qui l'aurait bâtie et fait fonctionner est allé la construire à Hamilton, Ontario, et l'entretien au profit de jardiniers et de capitalistes qui ne sont pas meilleurs sujets que les citoyens de Saint-Pierre ou de toute autre paroisse de notre district.

Si chaque acheteur avait dit l'écu sous le pouce: "Procurez-moi des conserves de St-Pierre ou je n'achète plus ici pendant un mois."

Les conserves n'auraient pas été surettes. Le petit marchand comme le gros, aussi bien que celui de la rue Saint-Paul, Montréal, s'en serait procuré, et nous aurions l'avantage de voir, avec une fierté légitime, quelques cents familles de plus se spécialiser dans une industrie tout à fait rationnelle et convenable à notre Province.

Cessons de laisser faire. Avant de payer chez le marchand exigeons des marchandises sur qui les nôtres ont travaillé.

Pour cela, bien qu'un grand nombre d'acheteurs soient renseignés sur la provenance d'un produit en voyant son étiquette, plusieurs ne savent moins et doivent se mettre au courant. C'est de bon ton, c'est sage aujourd'hui.

LE VATICAN ET LE FUTUR PRESIDENT

Rome, 1er.—Pour la première fois, l'Osservatore Romano, organe officiel du Vatican, fait mention de l'aspect religieux de la campagne politique des Etats-Un.

"Du côté catholique," écrit ce journal, "la plus grande réserve a été observée. Les fanatiques n'acceptent pas les lois, et ceux qui agissent de mauvaise foi n'en ont pas besoin. Le silence de l'Eglise est la preuve de l'impartialité absolue que l'Eglise prétend toujours à maintenir à l'égard des luttes politiques, tant qu'elles n'affectent pas les intérêts religieux. Les lois américaines et une politique pratique ont permis la libre expansion de la vie catholique aux Etats-Unis jusqu'à éveiller l'admiration, on pourrait même dire l'envie, en d'autres pays, et même parmi les nations les plus catholiques. Les deux hommes éminents qui luttent aujourd'hui pour la présidence ont fait des déclarations absolument correctes sur la question religieuse."

LA SAINT FRANÇOIS

Chez les RR. PP. Franciscains

Le 4 octobre, les RR. Pères Franciscains célébreront avec solennité la fête de saint François.

Le matin à 7 heures, il y aura messe avec chants.

A 2 1/2 heures, chant des Vêpres solennelles.

Le soir à 7 1/2 heures, cérémonie du TRANSITUS et salut solennel.

La messe solennelle sera chantée, le matin à 10 heures, à l'église Notre-Dame.

Funérailles de Mme P. Desilets à St-Léonard

Une foule imposante reconduit à son dernier repos les restes de Mme Pierre Desilets

L'INHUMATION

St-Léonard, 3.—Dernièrement, eut lieu dans notre église paroissiale, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis, les imposantes funérailles de Mme Pierre Desilets, née Lydia Gélinas, décédée à l'âge de 59 ans, après une courte maladie.

Voyant venir la mort, elle fit généreusement le sacrifice de sa vie, et de tous les êtres chers qu'elle laissait ici-bas. Elle reçut les sacrements des mourants avec une grande piété et rendit le dernier soupir entourée de son mari, de ses enfants et de quelques autres membres de sa famille.

Conduisant le deuil, M. Albany Lauzière, entrepreneur de pompes funèbres, portait la croix; M. Romulus Roy, notaire, Porteurs: MM. Edmond, Uric, Léonidas Gélinas, frères de la défunte, et M. Thomas Thibault, beau-frère.

Le Rév. Père Nadeau, S.M.M., fit la levée du corps. M. le vicaire Georges Desilets, chanta le service, assisté de MM. les Abbés Letendre et Poulet, comme diacre et sous-diacre.

Des messes furent dites aux autels latéraux. Au choeur on remarquait: M. l'abbé Mayrand, curé de Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Le choeur de chant, sous la direction de M. le curé Roméo Brassard, chanta la messe des Morts harmonisée. Le "Kyrie" fut chanté par M. Rodolphe Comeau, le "Dies Irae", par M. Joseph Therrien. A l'offertoire, le Pie Jesu, de Bazin, fut très bien rendu par Mlle Chrysanthie Bonliane, Le Sanctus, par M. le curé R. Brassard, l'Agnus Dei, par M. J.-A. René.—A la fin du service, M. Octavien Renaud, de Montréal, se fit entendre dans "L'Adieu" de Schubert. Le Libera fut chanté par M. J.-A. Foucault. In exitu Israel, par M. Napoléon Fleury.

La collecte fut faite par MM. Edmond Gélinas, et Romulus Roy. La chère disparue laisse pour la regretter: son époux, M. Pierre Desilets, deux fils, MM. Rodrigue et Lucien Desilets, de Montréal; deux filles, Mme Thiribe Gélinas, (Lucienne) et Mme Arthur Bergeron (Liliane), de Manchester, N.H. —Cinq frères: M. Philippe Gélinas, de Makamie, Abitibi; M. Edmond Gélinas, de St-Léonard; M. Uric et Léonidas Gélinas, des Trois-Rivières, et M. Antoni Gélinas, de Montréal; —Cinq sœurs: Mme Edmond Picard, de St-Hyacinthe; Mme Thomas Thibault, de St-Valère; Mme Elise Lord, du Cap-de-la-Madeleine; Mme William Constant, de Manchester; et Mme Eugène Comeau, de St-Léonard.

Sont venus de l'étranger: M. et Mme Rodrigue Desilets, M. Lucien Desilets, de Montréal; Mmes Thiribe Gélinas et Arthur Bergeron de Manchester, N.H.; MM. Uric et Léonidas Gélinas, des Trois-Rivières; Mme Elise Lord, du Cap-de-la-Madeleine; M. et Mme Thomas Thibault, de St-Valère; Mme Antoni Gélinas, Mme J. Perreault, M. et Mme Auguste Gélinas, MM. Lucien et Edmond Gélinas, M. et Mme Maurice Piché, Mme Omer Vigneault, tous de Montréal; MM. Edmond et Charles Picard, Mmes Germaine et Ernestine Picard, de St-Hyacinthe; M. et Mme Théophile Desilets, Mme H. Grégoire, de Sainte-Clotilde, M. l'abbé Mayrand et Mme D. Mayrand, de Notre-Dame-du-Bon-Conseil; Mme Dr

Grave Maladie de M. l'abbé A. Magnan

Québec, 2).—On nous apprend que M. l'abbé Aristide Magnan, curé à Lac-Noir, est gravement malade. Le malade a dû être administré tout récemment. Il est le frère de M. C.-J. Magnan Hornimidas Maguan, nos concitoyens.

POUR VOS ACHATS DE CHEVAUX



Vous trouverez à mes écuries, rue Saint-Antoine et à l'Hôtel Lamothe, un nouveau choix de jeunes chevaux qui me sont arrivés ces jours-ci. J'invite tout acheteur à venir me voir.

J.-P. Bordeau,
Hôtel Lamothe,
Tél. 766 ou 1282w

INTERNATIONAL PAPER CO.

New-York, 26 septembre 1928
Le Bureau des Directeurs vient de déclarer un dividende de soixante sous (60c) par part, sur le stock commun de cette compagnie, payable le 15 novembre 1928, à tous les porteurs de parts du stock commun inscrits à la fermeture le 1er novembre 1928.

Les chèques seront envoyés par malle. Les livres de transfert ne seront pas fermés.
OWEN SHEPHERD
Vice-Président et Trésorier
4-23

STE-URSULE

M. Léo Vincent, était de passage aux Trois-Rivières, cette semaine.



Solennité de la Fête du T. S. Rosaire

Au Sanctuaire de Notre-Dame du Cap

Dimanche, le 7 octobre

PROGRAMME

- A 5, 6, 7, 8 et 9 heures, messes, confessions, communions, actions de grâce et avis.
- A 10 heures, procession, récitation du Rosaire, prédication et chant des Mystères.
- A 2.30 heures, pèlerinage conjoint par bateau par les Zouaves, les Voyageurs de Commerce et les Enfants de Marie. Deux bateaux transporteront les pèlerins.
- Arrivée des automobiles escortant Son Excellence le Délégué Apostolique. Ralliement général en face du Sanctuaire, hommage des Gardiens du Sanctuaire au représentant de Notre Saint-Père le Pape, prédication sur la dévotion du Saint Rosaire, procession solennelle du Très-Saint-Sacrement, porté par Son Eminence Monseigneur Andrea Cassula, délégué apostolique, consécration à la Reine du Très Saint Rosaire, Salut, MAGNIFICAT, bénédiction des objets de piété, vénération de la relique de saint Dominique.

RESTEZ,
RESTEZ SUR
VOS TERRES

LA PAGE AGRICOLE

Vos Ancêtres,
vos Enfants
seront heureux

LES PRIX DU MARCHE

Oeufs et Beurre

Oeufs frais, St-Jérôme, 60c; Extras, 55c; Premiers, 48c; Seconds, 39c; Storage, 45, 41c, 38c; —

Beurre de crèmerie de choix blois.

Moceau d'une livre "Pon Honor", 43c—Moceau d'une livre moules plats Top Top, 43c— 56 lbs solide, 42c—Cuisine, solide, 33c.

Fromage

Doux, Québec: Environ 20 lbs, 23c—Au moceau, 24c—Meule, 56 lbs, 25c—

Fort Canadien: Environ 30 lbs, 29c—Au moceau, 30c—Oka des Trappistes, 37c—Roquefort, 38c—Gruyère, à la livre, 42c—Crème de Gruyère, douzaine, 3.60—Tip Top, boîte de 5 lbs, 33c—

Pois

Blancs, 3.30—Bleus, 7.12c—Cassés, 6.12c.

Fèves

Blanches, minot, 1.50—Jaunes, 4.20—Sirop et sucre d'érable purs: Gallon Impérial, 2.95—Moceaux, 20c.

Miel

Sarrasin, 60 lbs, 8.12c—Trèfle, 60 lbs, 12c.

Graisse pure

Tinette, 60 lbs, 17.12c—Seaux, 20 lbs, 18.12c.

Volailles

Dindes à rôti, 40 à 50c—Dindes à bouillir, 37 à 42c—Poulets à griller, 37 à 48c—Petites poules fraîches, 3 à 3 1/2 lbs, 27c à 29c—Poules fraîches, 32c—Canetons du Lac Brôme, 3 lbs et plus, 35c la lb—Chapons, 6 à 7 lbs, 45c—Oies, 8 à 12 lbs, 32c—Pigeons, 62c le couple; —Lapins, 25c la livre—Pigeonneaux, 7.50 la douzaine—Cochons de lait frais, 35c la livre—Pluviers anglais, 4.80 la douzaine—Perdrix américaines du Sud, 5.00 la paire—Faisans, 4.25 la paire.

Viande

Rôti de porc frais, 34c la lb—Rôti de porc frais, 35c la lb—Lard gras, 30c la lb—Jambon, 35c la livre—Bacon, 40 à 45c la livre—Sirloin Steaks, 45c—Porterhouse Steaks, 50 à 55c—Côtelettes de veau, derrière, 30c—Devant, 16c—Agneau du printemps, quartier de derrière, 38c—Devant, 25c—Pesse de veau, 35c—Devant, 15c—Queue de bœuf, la livre, 13c—Bœuf salé, côtes, 18c la livre—Rondes de bœuf, 30c—Rognons, de bœuf la livre, 30c—Rognons, d'agneau, la douzaine 1.50—Cervelles de veau, 2 pour 25c—Filet de bœuf, 70c la livre—Cervelles d'agneau, chacune 5c—Langues salées, 32c—Filet de porc, 60c la livre—Tête de veau, 18c la livre—Pattes de veau, 16c la livre.

Marché du Poisson

POISSON FRAIS

Filets de haddock, la livre 16c—Aigle fin, 7c la livre—Carrelets, 10c la livre—Morue étêtée, 8c la livre—Homards vivants, 50c la livre—Crevettes, 45 la livre—Huitres en mesure, 3.00 le gallon.

Poisson gelé

Saumon de Gasné, 16c la livre—Saumon de la Colombie-Britannique, rouge, 23c la livre—Saumon de la Colombie-Britannique, rose, 14c la livre—Flétan, moyen, 22c la livre—Flétan, petit, 20c la livre—Haddock, 6c la livre—Morue étêtée, 7c la livre—Maquereau, 12c la livre—Hareng, 7c la livre—Doré, 16c la livre—Brochet, 10c la livre—Anguille, 15c la livre—Truite de mer, 14c la livre—Pomlanon (petit poisson blanc), 8.25 le baril.

Poisson marin et salé

Saumon du Labrador, tierce de 300 livres, 29.00—Saumon du Labrador, baril de 200 livres, 29.00—Saumon de Hollande, baril de 200 livres, 16.00—Hareng d'Ecosse, 1/2 baril, 120 livres, 13.00—Hareng de Hollande, "milkers", rég. de 10 livres, 90c—Hareng en saumure du Labrador, 9.00 le baril; 5.00 le demi-baril.

Troite de mer saumonée, 12.00 le baril—Turbot en baril de 200 livres, 13.00—Crevettes No 1, 1.75 le gallon—Filets de morue sans arêtes, en boîte de 30 livres, 15c la livre—Morue séchée en paquet de 100 livres, 12c la livre—Morue verte en baril de 200 livres, moyen, 13.00; grande, 14.00—Maquereau en saumure, en baril de 200 livres, 21.00—demi baril, 14.00.

Fruits

Oranges Sunkist, 9.00 à 9.50 la boîte—Citrons Red Ball Californie, 7.50 à 8.00 la boîte—Citrons Messina, 6.00 à 6.50 la boîte—Pamplemousses Floride, 6.50 à 7.00 la boîte—Pamplemousses Porto-Rico, 4.25 à 5.00 la boîte—Poirs, 4.00 à 4.25—Bananes Jumbo, régime, 3.50 à 4.00—Bananes, 1/2 rég. main, 1/2 rég. 1.50 à 1.75—Raisins Ontario, Blue, 42 à 45c—Prunes Californie, 1.50 à 1.75—Pommes nouvelles, panier 1.75 à 2.00—Cantaloup Plats, 1.25 à 1.50; Raisins Californie, Ma'aga, 2.00 à 2.25—Raisins Tokay Floride, 2.25 à 2.50—Pêches Californie, 1.50 à 1.75—

Légumes Canadiens

Oignons, 100 lbs, 4.25 à 4.50—Salade frisée, Montréal moyen, la douzaine, 7.50 à 1.00—Salade frisée, gros, 1.25 à 1.50—Radis, 15c à 25c; Carottes, le paquet, 30c à 45c—Navets, le paquet, 30 à 40c—Bette-raves, le paquet, 25 à 35c—Salsifis, la douzaine, 1.30 à 2.00—Pannais, le paquet, 25 à 40c—Patates, Québec B, 80c à 85c—Edinards, la boîte, 1.00 à 1.25—Melons de miel, 2.50 à 3.00—Celeri canadien, la douzaine, 1.50 à 1.75—Tomates, 50 à 1.00 la boîte—Aubergines, 1.25 à 1.50—Piments verts et rouges, 1.50 à 2.00—Choux, la douzaine, 50 à 60c—Choux-fleurs, 1.50 à 2.00—Artichaut, la livre, 13 à 15c; Persil, la douzaine, 30 à 35c—Pommes Duchesse, No 1, baril, 5.00 à 5.50—Pommes Pêches, le baril.

5.00 à 5.25—Pommes Pêches, le minot, 1.60 à 1.75—Pommes Wealthy, le baril, 4.75 à 5.00—Pommes Wealthy, le minot, 1.60 à 1.75—Pommes Alexandre, le baril, 4.50 à 5.00—Saint-Laurent, le baril, 6.00 à 7.00—

Ces prix sont sujets aux variations du Marché.

Les grains

	Sac	Minot
Blé	2.00	1.05
Blé d'Inde	2.10	1.08
Avoine	2.05	.62
Orge	3.00	.85
Pois	6.60	3.30
Sarrasin	2.50	1.35
Fèves	3.40	4.20

L'ENREGISTREMENT DES VOLAILLES

Le volume 2 du Livre national canadien des volailles vient de paraître et il est offert à la distribution. Ce livre contient les détails relatifs à l'enregistrement de 2883 poules. C'est un volume des plus utiles pour ceux qui sont déjà intéressés dans l'enregistrement des volailles et pour ceux qui se proposent de s'y mettre. Huit races sont représentées et le nombre de généralités enregistrées pour chaque race est le suivant: Ancona 27, Chantecler 2, Leghorn 1687, Orpington 2, Plymouth Rock 282, Rouge de Rhode-Island 130, Sussex 2, Wyandotte 211. Le premier volume contient 1575 enregistrements, de sorte que le total est actuellement de 4458.

Ce volume contient également une liste des fonctionnaires et des membres de l'Association nationale canadienne de l'enregistrement des volailles, les règlements de concours de ponte, les lettres de latouage pour l'enregistrement, les noms des basses-cours et une table complète des matières.

Le pris du volume est de 2.00 pour les membres et de 3.00 pour ceux qui ne font pas partie de l'Association. On peut se le procurer en s'adressant au Comptable, Bureau national canadien d'Enregistrement du bétail, 66 rue Queen, Ottawa.

Publié par le Directeur de la Publicité, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

LES RECOLTES DANS QUEBEC

LES RECOLTES GRAVEMENT COMPROMISES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Québec, 1er octobre 1928—Voici ce que rapportent les agronomes officiels des la Province: Bas Saint-Laurent—Les récoltes sont presque terminées partout, et elles ont été faites dans d'excellentes conditions. Les céréales donnent un rendement d'un moins 25 pour cent supérieur à celui de l'an dernier. Les pommes de terre ont subi quelques dommages par la brûlure, mais la récolte en sera encore bonne. Les habitants des îles de la Madeleine ont une excellente récolte, en général.

District de Québec—La récolte des céréales sera considérablement inférieure à celle de l'année dernière et, de plus, la pluie et la gelée ont causé de forts dommages aux pommes de terre. A l'exception des plantes-racines et des prunes, la récolte sera médiocre et ne dépassera guère 75 pour cent de celle de l'année dernière.

District de Montréal—Les récoltes ne sont pas encore complètement terminées et, comme à Québec, elles ont souffert de la température froide, de la gelée et de la pluie. Le rendement des céréales sera, en moyenne, de 25 pour cent inférieur à celui de l'an dernier. Les pommes de terre ont une forte tendance à la pourriture. Les légumes sont abondants; les pommes sont aussi en assez grande quantité; le tabac, en général, donnera un bon rendement.

Cantons de l'Est—Les récoltes se font très difficilement et les céréales subissent un dommage d'un moins 25 pour cent, de même que le maïs à grains. Les pommes de terre sont assez abondantes, de même que les plantes-racines. Les pâturages sont généralement bons. Les pommes donnent une récolte satisfaisante.

Nord de la Province—Au Lac Saint-Jean, la moisson est terminée, mais les céréales ont subi des dommages considérables par les gelées. Les pommes de terre sont assez belles et les pâturages sont encore bons.

Au Témiscamingue, la mauvaise température a retardé la moisson, et les céréales ont subi des dommages considérables. La récolte des pommes de terre est gravement compromise et il faudra probablement en importer. La moisson est très avancée dans l'Abitibi, bien que les pluies fréquentes l'aient retardée. La récolte donne un rendement bien supérieur à celui de l'an dernier, mais, d'autre part, celle des pommes de terre est médiocre.

BILAN DU CANADIEN NATIONAL

Le bilan du Canadien National pour le mois d'août accuse une augmentation des recettes brutes et des recettes nettes. Durant ce mois les recettes brutes se sont élevées à \$24,429,340, alors qu'en août 1927, elles se sont élevées à \$21,236,265.71 soit une augmentation de \$3,193,074.29 ou de 15.01 pour cent. Les dépenses se sont élevées à \$18,345,026.77 contre \$17,313,638.06 en août 1927, une augmentation de \$1,031,388.71 ou de 5.96 pour cent. Les recettes nettes se sont élevées à \$6,084,313.23 contre \$3,922,627.65 en août 1927, une augmentation de \$2,161,685.58 ou de 55.11 pour cent.

Durant la période de 8 mois, terminée au 31 août 1928, les recettes brutes se sont élevées à \$179,934,671.09 contre \$156,273,272.45, durant la période correspondante de 1927 une augmentation de \$14,661,397.55 ou de 9.38 pour cent. Les dépenses se sont élevées à \$89,573,136.35 contre \$82,122,845.66, une augmentation de \$7,450,290.69 ou de 9.08 pour cent.

Le pourcentage d'exploitation a été réduit durant la période de 8 mois de 85.84 pour cent qu'il était en 1928 à 82.79 pour cent.

ST-MAURICE

Naissances—Marie-Berthe-Denise, fille de M. Wilfrid Lemire et de Rita Levasseur. Parrain: Paul Levasseur, oncle et tante de l'enfant. —Le 6 septembre—Jacqueline-Lucette, fille d'Alphonse Paquin et d'Yvonne Buisière. Parrain: Jules Buisière, marraine: son épouse Alphonse Dargis, oncle et tante de l'enfant. —12 septembre—Marie-Yvonne-Rolande, fille d'Achille Biron et de Cécile Richard. Parrain et marraine: M. et Mme Emile Biron. —17 septembre—Joseph-Jean-Dominique, enfant de Joseph-Elzéar Langevin et de Agnès Levasseur. Parrain et marraine: André et Julie Langevin, frère et sœur de l'enfant. —26 septembre—Joseph-Rodrigue-André, enfant de Johnny Guilbert et de Victoria Doyon. Parrain: Rodrigue Rivard; marraine: Marie-Rose Guilbert, sœur de l'enfant. —30 septembre—Joseph-Emery, enfant de Emile Desilets et de Clara Montplaisir. Parrain: Emery Bruneau; marraine: Rosanna Desilets, cousin et cousine de l'enfant.

Naissances

Marie-Berthe-Denise, fille de M. Wilfrid Lemire et de Rita Levasseur. Parrain: Paul Levasseur, oncle et tante de l'enfant.

Le 6 septembre—Jacqueline-Lucette, fille d'Alphonse Paquin et d'Yvonne Buisière. Parrain: Jules Buisière, marraine: son épouse Alphonse Dargis, oncle et tante de l'enfant.

12 septembre—Marie-Yvonne-Rolande, fille d'Achille Biron et de Cécile Richard. Parrain et marraine: M. et Mme Emile Biron.

17 septembre—Joseph-Jean-Dominique, enfant de Joseph-Elzéar Langevin et de Agnès Levasseur. Parrain et marraine: André et Julie Langevin, frère et sœur de l'enfant.

26 septembre—Joseph-Rodrigue-André, enfant de Johnny Guilbert et de Victoria Doyon. Parrain: Rodrigue Rivard; marraine: Marie-Rose Guilbert, sœur de l'enfant.

30 septembre—Joseph-Emery, enfant de Emile Desilets et de Clara Montplaisir. Parrain: Emery Bruneau; marraine: Rosanna Desilets, cousin et cousine de l'enfant.

Saint-Séverin

Baptême

Marie-Cécile, enfant de Alphonse Ayotte et de Blandine Gauthier. Parrain: M. Gaspard Ayotte, marraine: Mlle Agnès Ayotte, de St-Adelphe.

Mariage

M. Ulric Carlin, de Saint-Au-

**Fumez
Le Cigare
BOSTON**

CONSERVEZ LES BANDES
ELLES VALENT 1/2 CENT CHAQUE

gustin, a épousé Mlle Madeleine Lafrance de cette paroisse.

Sépulture

Lionel St-Arnaud, enfant de Gonzague St-Arnaud et de Marie-Anna Bordelean, décédé à l'âge de 15 jours.

Départ

M. Benoit Dèy et sa famille nous quittent pour aller demeurer à Shawinigan.

Mort et funérailles de M. Ferdinand Massicotte

Lundi, le 24 septembre, M. Ferdinand Massicotte, âgé de 78 ans, fut frappé de paralysie. Il mourut après quelques heures de maladie seulement. Le service fut chanté en l'église de notre paroisse, jeudi le 27, par M. l'abbé L. Rompré. Les assistants, parents et amis, étaient nombreux. Le défunt laisse outre son épouse, Odile Bordelean, une fille Mme Xavier Francoeur et trois fils: MM. Léopold, Adélaïde et Joseph Massicotte. A la famille affligée, qu'on nous permette d'offrir nos sincères sympathies.

Divers

Les Missionnaires de l'Immaculée-Conception étaient au milieu de nous, jeudi vendredi et samedi dans l'intérêt de leur belle Oeuvre, la Sainte-Enfance.

Mme Lucien Crête, du Cap-de-la-Madeleine, est venue passer quelques jours chez son père M. P. Hamelin.

Mlle Augustine Crête, en promenade au Cap, ces jours derniers. Mlle Isabelle Vallée est allée aux Trois-Rivières, la semaine dernière.

M. Richard Bordelean est maintenant reparti pour Grand-Mère après avoir passé quelques jours de repos dans sa famille.

Mlle Madeleine Bordelean a passé la dernière semaine à Ste-Thécle.

Notaire

Henri Lefebvre
NOTAIRE
Argent à prêter. Administration et règlement de succession, etc.
BUREAU: No 42, ROYALE
Bureau spécial à Saint-Prospère le dimanche.

Assurances Générales

A. J. Gouin & Cie
Feu, Vie, Accidents, Maladies, Responsabilité des Patrons, Bris de Glaces, Auto, Voitures, Golf, Pluie.
Bureau établi depuis plus de 30 ans.
TEL. 114, 4, Du Platon.

REMEDES DES FAMILLES

La Médecine Indienne
Eurg.
4, rue Richard,
2e Plancher à droite.
Téléphone 2298w

Dr Roch Hébert SPECIALISTE

Maladies des Yeux, des Oreilles, de la Gorge et du Nez
Bureau et hôpital privé
31a Des Forges. Tél. 1425
HEURES DE BUREAU
9 à 12 a.m. 1 à 6 et 7 à 8 p.m.

Dispensaire
Les mercredi et vendredi de 7 à 9 hres p.m.

W.-H. FONTAINE, O. D.

SPECIALISTE POUR LA VUE, diplômé de l'Institut K. C. H. O. S., Kansas City Mo. Licencié et Diplômé de la A. O. O. P. Q.

OPTOMETRISTE OFFICIEL DU CANADIEN PACIFIQUE.

SPECIALITE:
Maux de tête.—Yeux crochets redressés sans opération.

Livraison immédiate de tout ouvrage. Consultations: lundi, mardi, mercredi et jeudi 9 a. m. à 6 p. m., vendredi et samedi de 9 a. m. à 9 p. m.

492 ST-Maurice, Tél. 965

CARTES PROFESSIONNELLES

Notaire

Téléphone Bell 717
Victor Abran
Notaire
Argent à prêter, assurances, collection, etc.
34, Bonaventure,
Les Trois-Rivières
Bureau à La Pointe-du-Lac, tous les samedis midi à lundi midi.

Notaire

Téléphone: Bureau 1158
Résidence 988-J
J. U. GREGOIRE
Notaire
Argent à prêter, Examens de Titres, Assurances, Collections, etc.
26a, Des Forges,
Les Trois-Rivières.
Bureau à St-Maurice du Samedi midi à Lundi midi.
Propriétés à vendre.

Médecin

Tél. 469
Dr ALEX. ACHPISSE
Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris. Licencié du Conseil Médical du Canada et du Conseil médical de l'Empire Britannique.
Spécialité: Chirurgie générale infantile, Maladies des voies urinaires, Maladies des femmes.
Consultations: de 11 à 12 a.m., de 2 à 5 p.m. et de 7 à 8.30 p.m. tous les jours.
A domicile sur rendez-vous.
72, Royale coin des Forges.
Dispensaire: Mardi et jeudi de 7 à 9.

Notaires

J. A. Trudel, J. E. Guillet
Trudel & Guillet
Notaires
Argent à prêter, Règlements de faillites et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc.
Bureau: 36 rue Alexandre
Tél. Bell 491, Trois-Rivières

Chiropraticiens

A.-E. HUNT KING, D.C.
Docteur en Chiropratique
Trois-Rivières
6a, rue Alexandre. Tél. 1913
Shawmigan Falls
26, 5me Rue Tél. 725
Grand'Mère
121 rue St-Jacques Tél. 497

Chirurgien-Dentiste

Tél. Bureau: 658
"Résidence: 2274
Dr J. H. BELAND
Extraction des dents sans douleur. Traitement de la Pyorrhée par la Vacci nothérapie. Travaux dentaires exécutés avec soin et promptement.
Heures de Bureau: De 8 a.m. à 5 p.m. Le soir de 7 à 8
Bureaux: 26a, Des Forges

Médecin

Tél. 678
Dr Maurice Caron
Ex-Fèvre des Hôpitaux de Paris
Spécialité: Chirurgie Générale
Maladies des Femmes,
Maladies des Voies Urinaires
Traitements Electriques
Consultations: de 10 à 12-
de 2.30 et de 7 à 8.30 p.m.
6, rue Ste-Julie.

Notaire

Tél.: Bureau 3144
Résidence 1959f
Alphonse Lamy, L.L.L.
NOTAIRE
Argent à prêter, administration, règlement de successions, etc.
29, rue Hart, Trois-Rivières

Avocat

Téléphone: 1065
Rosaire Marcotte
B.A., B.C.L.
17, rue Alexandre
Les Trois-Rivières

Médecin

Tél.: 1170
Dr J.-H. Remington
Des Hôpitaux de New-York
SPÉCIALISTE pour les Maladies des enfants
Opérations de la gorge
Consultations: 2 à 4 et 7 à 8.30 hres
Bureau: 61, rue Ste-Julie

Avocats

Robert Trudel Albert Paquin
Trudel & Paquin
Avocats et Procureurs
20, Bonaventure Tél. 61w
Trois-Rivières

Médecin

Tél. 1526
Docteur R. Dugré
Des Hôpitaux de Paris, Lyon, New-York
Chirurgien à l'Hôpital Saint-Joseph
SPÉCIALITÉS:
Chirurgie des organes génito-urinaires, du système osseux et du tube digestif.
CONSULTATIONS:
Au bureau: 2 à 4 et 7 à 8 hres p. m.
A domicile: sur rendez-vous.
56, Ave Laviolette.

Avocat

Téléphone 329
Roger Bisson
Avocat
142, rue Notre-Dame,
Les Trois-Rivières.

Médecin

Dr J. A. Rousseau
Directeur du Dispensaire Antivénérien.
Bureau privé de 10 a.m. à 4 p.m. 7 p.m. à 8.30
Maladies des voies urinaires des femmes de la peau
Tél. 119 28 rue Royale

Avocat

Téléphone 358
Lucien Comeau
Avocat
19, rue Alexandre,
Les Trois-Rivières
Bureau à Louiseville le samedi, chez M. le Dr L. Gélinais, rue St-Laurent.

Avocat

Tél. 200
Maurice Fortier
Avocat et Procureur
Bureaux: 19, rue Hart
Les Trois-Rivières
A St-Paulin chaque fin de semaine

Avocat

Joseph Barnard
Avocat
1 rue Hart. Tél. 640
Résidence: 108 rue Des Forges
Tél. 1299-J

Comptable et Liquidateur

Tél. 329 Casier Postal 640
Henri Bisson
Comptable et Liquidateur
Syndic en matière de faillite. Règlement entre débiteurs et créanciers. Perception et achat de comptes. 35 ans d'expérience à votre service
142, rue Notre-Dame,
Trois-Rivières.

Documents
Anecdotes
Légendes
Récits

La Petite et la Grande Histoire

L'Histoire
vécue fait
la force
des peuples

DERNIERS INSTANTS DE SAINT-FRANÇOIS

C'est le soir que François doit s'en aller vers Dieu; L'automne laisse choir ses feuilles, feuille à feuille, L'Ombrie à l'air d'un fruit prêt à ce qu'on le cueille; Cette âme est mûre aussi pour le haut jardin bleu...

Cette âme s'est gonflée à l'orage des larmes, Elle s'est consumée au soleil éternel; Maintenant dans la paix du soir d'or et de miel, Sur son corps épuisé les souffrances disparaissent.

Le médecin lui dit: "L'instant approche"! Il rit, Disant qu'il sait cela depuis de longues heures; "Je ne veux pas, dit-il, que pour moi des yeux pleurent Quand je vais vers le Père, et le Fils, et l'Esprit..."

"Je confie à vos soins la Pauvreté ma Dame; Sur cette terre elle n'a pas beaucoup d'amis; Songez que c'est à vous que son sort fut remis... Pour moi, que le Seigneur fasse grâce à mon âme.

"Notre Père, voici le moment du réveil... Chante, frère Angelo... Demain sera dimanche..." Et comme le soleil sur Assise se penche Angelo chante le cantique du Soleil...

"L'âme soit le Seigneur avec ses créatures..." On chante, mais les voix tremblent: "Encore, Encore!" Dit François: "Arrivez à notre sœur la Mort, C'est elle maintenant qui me tend ses mains pures..."

E. Ripert

"L'Echo de St-François"

SI LES PEUPLES VEULENT VIVRE

Par
J.-H. Desroches, N.P.

Il y a quelques semaines, se célébrait un peu partout, surtout dans les grandes villes et dans les centres ouvriers, ce qu'on est convenu d'appeler la FÊTE DU TRAVAIL.

Depuis près d'un quart de siècle, je suis le témoin de ces réjouissances qui manifestent à la fois et la dignité du travail et la noblesse du travailleur; mais souvent je me suis demandé si l'on comprenait bien le caractère essentiel de cette fête et le sens complet qu'on devrait lui donner.

Qu'est-ce que le TRAVAIL? C'est la mise en activité de l'énergie humaine partout où elle peut régulièrement s'exercer.

Ce n'est donc pas seulement la fête des ouvriers, car ils ne constituent qu'une partie des travailleurs. Il me semble que ce doit être la fête de tout homme qui active ses facultés physiques, intellectuelles et morales.

Tout travail humain est intelligent, par conséquent tout travail doit être moral. Tout travail doit être rémunérateur soit en argent, soit en bien-être, soit en perfectionnement pour celui qui le fait d'abord, et ensuite pour ses semblables. Autrement, l'action serait stérile et ne constituerait pas un travail.

L'origine du travail est éternelle, car Dieu est l'activité par essence. L'homme crée à l'image de Dieu doit être actif, et Adam fut certainement le travailleur le plus méthodique et le plus parfait. Il travaillait sans effort et sans peine, mais il donnait au travail tout le temps marqué dans les décrets divins.

Si le travail est devenu une peine, ce n'est pas la faute du Créateur, mais c'est une conséquence de la première prévarication.

Après la chute originelle, Dieu a maudit la terre, mais il n'a pas maudit le travail; au contraire, il l'a laissé à l'homme comme un palliatif, comme un moyen de tirer quelque chose de bon d'une chose maudite.

La terre ne pouvait naturellement produire que des rochers et des épines; mais Adam pouvait cependant, y gagner encore son pain à la sueur de son front, en travaillant tous les jours sous le poids de l'effort, de la fatigue et de la peine.

Adam, déchu et puni devait travailler pour lui, pour son épouse, pour ses enfants, pour l'humanité dont il est le père, pour obéir à l'ordre divin qui lui enjoignait de vivre sous le poids du jour et de la chaleur.

Le travail devenait un ordre rigoureux et un devoir pénible; mais cet ordre venait de Dieu et le devoir incombait à la créature intelligente.

Il résulte donc que, par sa nature, le travail ne peut pas être seulement matériel et physique; mais il revêt un caractère à la fois social, moral et religieux. Il ne peut jamais se faire sans qu'aussi tôt naisse dans son auteur l'idée de devoir, de justice et de droit.

Tout homme qui travaille le fait pour lui-même, sans doute, mais il le fait aussi pour sa famille, pour

raient facilité la tâche, cependant.

Le service des cartes des Levés Topographiques offre à tous la feuille Shawinigan à un prix calculé pour défrayer seulement le coût de l'impression et du papier. Cette feuille, en autant que possible, est bilingue. Les légendes, les notes au bas de la feuille, etc., sont en français et en anglais. Elle sera utile à tous ceux qui vivent dans le district, car leurs maisons y sont indiquées ainsi que leurs églises, les écoles de la paroisse, les scieries, les bureaux de poste et du télégraphe, les garages, etc., de même que les côtes, les bois et voies d'eau, tous en couleurs ou signes différents. Toute demande de cette feuille devra être adressée à l'Arpentier-Général, ministère de l'Intérieur, Ottawa, et accompagnée de vingt-cinq cents pour la simple feuille ou cinquante cents pour le dépliant entoilé sous pochette.

ses patrons, pour ses clients, pour ses semblables; et ce travail pourra avoir des conséquences qui franchiront les bornes de la personnalité de son auteur pour s'étendre dans un rayon qui, souvent, ne sera pas limité aux frontières de son pays.

Quand les peuples aveuglés par l'idolâtrie eurent perdu la notion du vrai Dieu pour déifier leurs vices, leurs ambitions et leurs appétits, l'ordre fut rompu, la matière domina avec la force, le travail devint une abjection et une honte; il fut le lot des esclaves. Longtemps, l'humanité ploya sous ce fardeau, et une grande partie de l'humanité assouvie travailla sans but et sans idéal, sous la férule du maître sans charité et sans justice.

NOTES: S.V.P., mettre en page 3 au lieu de 5. Merci, S.S.P.

Il appartenait au christianisme restaurateur de rétablir l'ordre dans le monde et de donner au travail sa dignité première.

Le Christ a voulu être le modèle sans égal en qui l'humanité entière put se reconnaître. Il a voulu être l'exemple que chacun peut suivre quelle que soit sa position sociale. Noé dans le dénuement le plus complet, il est persécuté dès sa naissance. Le Tout-Puissant fuit devant Hérode. Il enseigne au pauvre et au persécuté.

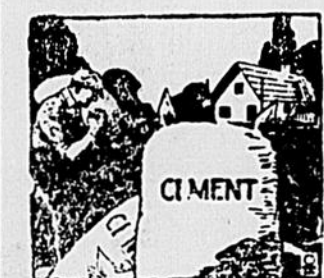
A douze ans, il émerveille les Docteurs de la Loi; la sagesse de ses questions et de ses réponses tient du merveilleux, et il reste soumis à son Père du Ciel et à son père putatif. Il prêche l'humilité aux sages et aux travailleurs intellectuels.

Jusqu'à l'âge de trente ans, il travaille de ses mains divines. Sa spécialité consiste dans la confection de la charrie. Il est le modèle de l'ouvrier et il encourage l'homme des champs. Le Sauveur sait bien que la plus grande partie de l'humanité doit peiner dans le travail de tous les jours, dans le travail manuel; il sait bien qu'il y aura des milliers de pauvres contre un riche; et il veut être pauvre d'abord et toujours, mais il veut surtout être pauvre et travailler de ses mains jusqu'à trente années d'une vie qui se terminera, trois ans plus tard, par le sacrifice volontairement accepté du Golgotha. Le Christ, modèle de l'humanité toute entière, est surtout le modèle du travailleur ouvrier, parce que l'ouvrier sera toujours en plus grand nombre.

Il est aussi le modèle des puissants; il calme la mer en furie, il guérit les malades, il fait surgir de leurs tombeaux les morts qui deviennent les témoins de sa divinité; il refuse la royauté qu'on lui offre. Sa mort même, manifeste sa puissance, car la nature tout entière est ébranlée et proclame son deuil quand l'Homme-Dieu rend le dernier soupir.

Le divin Modèle doit servir d'exemple aussi longtemps que l'humanité voudra le comprendre. Il sert d'exemple surtout au travailleur manuel; et, au cours des âges chrétiens il sera l'instigateur de ces organisations ouvrières qui ont fait l'honneur et la prospérité de l'Europe, comme il inspirera la

Mieux que la pierre



Le ciment bien préparé vaut mieux que la pierre.

Pour bien asseoir votre nouvelle demeure; demandez le ciment de

Cyrille Labelle & Cie

10, rue Des Forges,
Les Trois-Rivières.

production de ces œuvres de l'intelligence qui laissent loin derrière elles, les géniales rêveries d'Homère et de Virgile.

Le travail chrétien a enrichi le vieux monde de beautés incomparables qui font l'admiration universelle, dans le défrichement d'abord, et ensuite dans tous les arts libéraux.

Le travail chrétien a produit ces ce'lules du génie d'où sont sortis Bonaventure, Thomas d'Aquin, Roger Bacon, Alexandre de Hales, Albert le Grand, et toutes ces gloires du moyen-âge dont les clartés illuminent le monde d'une splendeur qui grandira sans cesse avec les siècles.

Un jour, certains hommes en mal d'innovation, oubliant que l'humain travail du manoeuvre qui peine sous le poids du jour et de la chaleur, aussi bien que les œuvres des grands génies, doit avoir un caractère social, moral et religieux, soit dans l'acte même qui le détermine, soit dans les conséquences qui en découlent, ont voulu détourner le travail de sa véritable voie pour lui donner un sens exclusivement matériel.

Ils ont voulu lui enlever son véritable caractère, en extraire l'idée de DEVOIR pour en faire le sentiment de ses droits.

En même temps, le capital dépourvu de son sens de justice et de charité, s'est matérialisé.

Sur les ruines des anciennes corporations ouvrières chrétiennes se dresse le socialisme contre le capitalisme.

Ces deux forces qui devraient s'unir et se confondre dans une même action collective basée sur la justice, le droit et la charité, sont devenues ennemies; elles se sont combattues et se combattent encore pour la ruine des combattants et le malheur de l'humanité.

Écoutez, à ce propos LÉON XIII dans son Encyclique RERUM NOVARUM.

"Les socialistes vont contre la justice naturelle et brisent les liens de la famille.

"Mais en dehors de l'injustice de leur système on n'en voit que trop toutes les funestes conséquences: la perturbation dans tous les rangs de la société, une odieuse et insupportable servitude pour tous les citoyens, la porteur-

verte à toutes les jalousies, à tous les mécontentements et à toutes les discordes; le talent et l'activité privés de leurs stimulants; et, comme conséquence nécessaire, les richesses tarées dans leurs sources; enfin, à la place de cette égalité tant rêvée, l'égalité dans le dénuement, dans l'indigence et la misère.

Et parlant des patrons ou des capitalistes, le même Pape continue:

"Il faut mettre au premier rang des devoirs celui de donner à chacun le salaire qui lui convient... que le riche et le patron se souviennent qu'exploiter la pauvreté et la misère, et spéculer sur l'indigence sont choses que réprouvent également les lois divines et humaines... Enfin, les riches doivent s'interdire religieusement tout acte de violence, toute fraude, toute manoeuvre usuraire qui serait de nature à porter atteinte à l'épargne du pauvre."

Les lois divines et humaines dont parle LÉON XIII sont inscrites dans le cœur de l'ouvrier et dans le cœur du patron depuis l'origine des siècles; mais elles sont devenues généralement lettre morte parce qu'on a oublié leur caractère moral pour les confiner dans un matérialisme qui a l'égoïsme pour unique directive.

Leur application ne se trouve nulle part ailleurs que dans la Religion, et c'est le même pape qui le dit:

"La question qui s'agit est d'une nature telle qu'à moins de faire appel à la Religion et à l'Eglise, il est impossible de lui trouver jamais une solution efficace."

Et, partout, soit officiellement, soit en fait, la Religion a été bannie de ces solutions.

Une conjuration qui serait stupide si elle n'était pas monstrueuse, s'est organisée contre l'Eglise.

Partout, ou presque partout, les chefs des nations et les Gouvernements qu'ils dirigent entendent se soustraire à l'influence morale et génératrice de l'Eglise; et même chez les Gouvernements soi-disant catholiques, on laisse profaner impunément ou à peu près, les lois les plus sacrées de la Religion; et,

on menace les Evêques de rupture ou de schisme, dès qu'ils contrecarrent ou laissent contrecarrer, tant soit peu, les intérêts politiques des puissances.

LÉON XIII avertit l'univers que la question sociale ne peut pas se régler en dehors de la Religion et de l'Eglise.

La voix du Pape prisonnier ne se fait pas entendre en vain; elle retentit dans le monde dont elle ébranle les piliers—Elle peut paraître couverte par le tumulte de ceux qui pensent diriger l'univers; mais elle aura son effet pour le bien ou le malheur de l'humanité.

Le Pape est le Vicaire du Christ, et le Christ parle par la voix de son Vicaire. "Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront pas." Voix du Pape, voix du Christ; voix qui ne passera pas, en dépit d'une conjuration universelle dressée contre ELLE.

Lorsque le traité de Versailles aura été décliné comme bien d'autres par l'éclat des obus; lorsque le canon couvrira de sa voix formidable le râle des mourants et le bruit sinistre des avions de guerre; lorsqu'on oubliera, dans le tumulte des combats futurs, l'idéalisme de bonne volonté qui a présidé à la signature du traité Kellogg; lorsque les empires tout-puissants aujourd'hui prendront place dans l'histoire du passé comme sont classifiés aujourd'hui l'Empire de Cyrus, d'Alexandre, des Césars, de Charlemagne et de Napoléon, une puissance restera vivante, entière, invariable, perpétuelle et certaine de ne pas croquer:—Ce sera la Puissance qui, seule, peut régler la question sociale, puissance qui siège au Vatican, la puissance constante et indéfectible de l'Eglise.

Si les peuples veulent vivre, si ceux qui les dirigent veulent conserver leur autorité, qu'ils aillent sur cette Colline, qu'ils s'agenouillent aux pieds du représentant du Prince de la Paix, et c'est de là seulement qu'ils rapporteront au monde une législation véritable, une législation basée sur la Justice, sur la Vérité, sur la Charité.

—Grand'Mère,

3 septembre 1928

J.-H. Desroches

La Feuille Shawinigan de la Carte Topographique du Canada

LE chemin de fer et la grande route nationale ont remplacés chemins en ronds et le canot

La rivière Saint-Maurice, aujourd'hui comme hier, est le théâtre de l'activité commerciale et autres de la région Shawinigan, domaine de la pulpe. Son nom vient de Maurice Paulin, le premier propriétaire des forges St-Maurice, qui furent établies à l'embouchure de la rivière par commission du roi de France, en 1745. On voit encore les ruines des vieux fourneaux où, alternativement, Français et Anglais fabriquaient leurs boulets de canon.

Une nouvelle feuille de la carte topographique du Canada dépeint en série, couvrant 400 milles carrés de la région de Shawinigan, avec Grand-Mère approximativement à son centre, vient de sortir des presses usuelles des Levés Topographiques du ministère de l'Intérieur.

Jusqu'au milieu du siècle dernier, les grandes forêts du nord au long de la rivière Saint-Maurice, dans les Laurentides, étaient connues que des chasseurs et bûcherons. En 1849, les paroisses de St-Boniface de Shawinigan et de St-Etienne-des-Grès, indiquées au bas de la carte, furent ouvertes. Sainte-Flore, plus haut sur la rivière, fut établie en 1846. En 1861, St-Boniface-de-Shawinigan comptait une population de 462 âmes; Sainte-Flore, 360, et St-Etienne-des-Grès, 2054.

En cette même année 1861, Joseph Bouchette, arpenteur de renom, recommandait la construction d'un chemin de colonisation qui suivrait la rivière Saint-Maurice. "Car", disait-il, "les seuls moyens d'accès que possèdent actuellement les habitants sont les canots en été sur la rivière et les traîneaux en hiver, alors que durant cette dernière saison plus de 1300 hommes et 600 chevaux sont employés jusqu'à 150 milles dans l'intérieur de la vallée."

Bouchette parle avec enthousiasme d'un presbytère construit cette année à St-Boniface-de-Shawinigan au coût de \$1,400. Cette paroisse n'eût pas de curé résident avant 1860. Il dit aussi que la valeur des terres cultivées valent de \$100 à \$3,000.

Dans son rapport pour 1861, Bouchette mentionne avec satisfaction la construction le long de la rivière Saint-Maurice environ six milles de chemin de 20 pieds de large avec cinq ponts, dont un de 45 pieds de long, qui coûte \$25,000. Cette même année, deux autres milles d'une route de 7 à 10 pieds de large, furent construits dans le voisinage des chutes Shawinigan, "ce

qui permit aux voitures d'être de circuler". Ces deux milles de chemin comprenaient 92 verges en ronds ou "corduroy" ayant coûté \$36. Au total, près de 500 verges de chemins de cette sorte furent construits dans ce territoire en 1861.

Telle est l'histoire de la colonisation de la contrée représentée sur la feuille Shawinigan de la carte nationale, il y a moins de soixante-dix ans.

Aujourd'hui, Shawinigan Falls et Grand-Mère forment une agglomération de 21,000 âmes. Elles possèdent respectivement 260,000 et 176,000 chevaux-vapeur de développement hydro-électrique, et constituent le centre de l'une des régions de l'Amérique du Nord où l'industrie du bois et de la pulpe est des plus actives.

L'énergie provenant de ces exploitations est transportée à Montréal, Québec et dans les cantons de l'Est et contribue au développement du commerce et de l'industrie. Aujourd'hui, les lignes de nos deux grands réseaux ferroviaires transportent des milliers de tonnes de pâte de bois et autres produits là où autrefois les canots apportaient par cents livres les approvisionnements nécessaires. La grande route de nos jours a pris la place des chemins en ronds et des routes forestières de 7 à 10 pieds de large pour les voitures roulaient du dix-neuvième siècle.

La grande route principale en macadam et béton qui, partant des Trois-Rivières, passe par Shawinigan Falls et de là va à Grand-Mère par Glenada et Saint-Flore, est indiquée en rouge sur la feuille Shawinigan de la carte nationale. Les routes secondaires, qui sont indiquées en teintes jaunes, traversent et retraversent en biais les terres au nord-est de St-Elie à St-Tite, village de 2,000 âmes, et desservent les riches cantons agricoles à l'est de la rivière Saint-Maurice. Les routes très fréquentées, délimitées en encre noire, qui s'étendent vers le nord-ouest, mènent aux fameuses régions de chasse et de pêche des Laurentides. La colonisation suit les routes et les chemins de fer, alors qu'autrefois elle suivait les voies d'eau.

Plus de quatre millions de billes descendent annuellement la rivière Saint-Maurice pour être ensuite transformées dans les pulperies et les scieries, auxquelles les cultivateurs fournissent les produits de leurs fermes. La poste et les téléphones ruraux procurent aux habitants des commodités insoupçonnées de leurs évangélistes, qui n'avaient pas même pour se guider des cartes comme celles que, de nos jours, le gouvernement met à la disposition des colons et voyageurs. Combien ces guides sûrs leur au-



Examen de la vue comme dans les hôpitaux de Paris
TELEPHONE: 1401
Ne tardez pas à faire examiner vos yeux pour en connaître l'état.

R.-D. OUELLETTE, O.O.D.
Opticien Spécialiste
Optométriste

BUREAUX: Montréal, Les Trois-Rivières et Shawinigan
Jours de Bureau aux Trois-Rivières, pour l'examen de la vue:
VENDREDI et SAMEDI, les autres jours à Shawinigan

son exquise Saveur
et sa qualité sans
égale l'ont maintenue
au premier rang



Dow
Old Stock Ale

mûrie à point

PRIME PAR LA FORCE ET PAR LA QUALITÉ

SHAWINIGAN, GRAND'MERE ET LA REGION

Shawinigan

Heure sainte prêchée à St-Pierre par le Rév. Père Lelièvre, O.M.I.

Grâce à l'initiative de la Ligue des Anciens Retraitants de Shawinigan et au précieux concours du Rév. Père Lelièvre, le dévoué et infatigable directeur des retraites fermées au Cap-de-la-Madeleine, nous aurons le très grand privilège de recevoir, vendredi prochain, le 5 courant, la visite du Rév. Père Lelièvre, O.M.I.

Le Rév. Père Lelièvre, le grand apôtre de la dévotion au Sacré-Coeur, a accepté de venir à Shawinigan tout spécialement pour prêcher l'Heure Sainte à l'occasion du premier vendredi du mois. Cette imposante cérémonie aura lieu à 7.15 hres p.m., vendredi prochain, en l'église de St-Pierre de Shawinigan et les hommes et les jeunes gens des trois paroisses de la ville ainsi que des paroisses voisines sont instamment invités à y assister en très grand nombre.

L'église de St-Pierre sera réservée aux hommes et aux jeunes gens, vendredi soir, aussi nous n'avons nul doute que nos concitoyens se feront un point d'honneur de s'y rendre en masse pour entendre la parole ardente et si persuasive du vaillant apôtre du Sacré-Coeur.

A la même heure, vendredi, une Heure Sainte sera prêchée à St-Bernard pour les dames et demoiselles des paroisses de St-Pierre et St-Bernard.

Retraites fermées

Deux retraites fermées auront lieu au Cap-de-la-Madeleine, dans le cours du mois d'octobre, pour les hommes et les jeunes gens de Shawinigan. La première, samedi prochain, 6 octobre, pour les jeunes gens, et la seconde, le 20 octobre, pour les hommes mariés.

Notes sociales

Mme Calixte Beaubien, de Ste-Monique, a passé quelques jours en promenade chez ses fils, MM. Albéric et Hensli Beaubien, et, à l'occasion de sa visite, une grande réunion de famille a eu lieu, ces jours derniers, chez M. Albéric Beaubien.

Mme Calixte Beaubien, M. et Mme Albéric Beaubien, M. et Mme Henri Beaubien et Mme Philomène Juneau sont allés récemment à Montréal où ils ont rendu visite à un de leurs parents, M. Oliva Laplante. A cette occasion, il y eut réception chez M. Laplante et soirée de famille.

Mme J.-O. Thibodeau et MM. L.-C. Thibodeau et L.-P. Thibodeau sont allés à St-Tite dimanche.

M. et Mme A.-E. Guillemette, leur fils, Paul, et Mme Alphonse Garceau étaient aux Trois-Rivières dimanche.

M. et Mme J.-N. Longval et Mlle Bertha Longval sont allés à Montréal dimanche et sont revenus en compagnie de Mlle Germaine Longval qui a fait un séjour de près de trois semaines à l'Hôpital Victoria.

La Révérende Mère Olier du Saint-Sacrement et la Révérende Mère Duhamel, ex-supérieure des RR.SS. Grises de la Croix, d'Ottawa, ont passé quelques jours en visite à l'Académie St-Bernard et au Couvent de St-Marc.

Noces d'argent de M. et Mme Wilfrid St-Onge

De grandes fêtes ont marqué, tant à Ste-Flore qu'à St-Marc, la célébration récente du vingt-cinquième anniversaire de mariage de M. et Mme Wilfrid St-Onge, de St-Marc, qui après un séjour de vingt-deux ans aux Etats-Unis sont revenus vivre à Shawinigan.

Le matin, il y eut grand-messe à Ste-Flore à laquelle officiait M. le curé Denoncourt, assisté de M. le curé J.-R.-L. Trudel, de St-Marc de Shawinigan, comme diacre, et de M. l'abbé Léon Desilets, vicaire à St-Marc, comme sous-diacre. Une grande foule de parents et d'amis de la famille St-Onge assistait à cette messe solennelle.

Après la messe, M. et Mme Wilfrid St-Onge, accompagnés d'un grand nombre de parents et d'amis, se rendirent à la Pointe-du-Lac où l'on passa une journée des plus agréables dans la plus franche gaieté.

Le soir, tous étaient de retour à Shawinigan et se rendirent à la salle du Poste No 2 où un grand banquet réunissait près de deux cents convives.

Après le repas, une superbe adresse fut lue à M. et Mme St-Onge par leur fille, Mme Alphonse St-Onge. Son honneur M. le Maire J.-H. Nap. Desaulniers, appelé à prendre la parole, prononça un

magnifique discours qui souleva à maintes reprises de vigoureux applaudissements. M. l'échevin Jos. F. St-Onge, frère de M. Wilfrid St-Onge, répondit par une touchante allocution qui fut également très applaudie.

Jusqu'à une heure avancée, on s'amusa de la façon la plus charmante, chacun contribuant pour sa part à mettre dans cette belle réunion un entrain et une gaieté de bon aloi.

Nous donnerons dans un prochain courrier la liste, aussi complète que possible, des personnes qui ont pris part à cette fête mémorable.

Grand'Mère

1852 élèves fréquentent les écoles de Grand'Mère

Les inscriptions des élèves dans nos différentes maisons d'éducation sont plus nombreuses cette année que jamais. Une quantité totale de 1852 étudiants et étudiantes se sont inscrits à date et sont réparties comme suit: 650 inscriptions à l'Externat St-Louis de Gonzague pour jeunes filles; réparties en 21 classes, dont 11 professeurs religieuses et 10 laïques; 117 inscriptions au Pensionnat des Révérendes Dames Ursulines réparties en cinq classes; 835 inscriptions à l'Académie des Frères de l'Instruction Chrétienne, réparties en 25 classes; 175 élèves à l'Ecole St-Jean-Baptiste, réparties en 6 classes.

Les institutrices de cette école sont: Mlles Alice Jacques, Rose-Emma Jacques, Germaine Maillette, Florine Lafond, Berthe Lafond et Rosie Massicotte; 36 élèves à l'école St-Maurice, institutrice, Mlle Laurette Landry; et 39 élèves à l'école St-Joseph, institutrice, Mme Alix Lesieur.

Le nombre toujours croissant d'inscriptions à l'Académie des Frères de l'Instruction Chrétienne a nécessité des travaux d'agrandissement importants à l'intérieur de cette institution lesquels seront terminés vers la mi-automne.

Un aéroport au Lac à la Tortue, près de Grand'Mère

Les travaux d'aménagement d'un aéroport considérable au Lac-à-la-Tortue, près de Grand'Mère, entrepris par la FAIRCHISD AVIATION LTD, avancent rapidement, et se font par un contracteur local, M. Ernest Desroches.

Ce vaste champ d'aviation sera livré à l'aviation d'ici à quelques semaines et servira de poste d'atterrissage pour tous genres de machines volantes.

On est en train de mettre une dernière touche au nivellement du terrain et de faire les hangars nécessaires pour la réparation et le remisage des avions.

Ce champ couvre une superficie très étendue située sur les bords nord-est du Lac-à-la-Tortue, à proximité de notre ville et sera l'un des plus beaux champs d'aviation du pays.

Récents nominations pour les greffiers des cours des commissaires et du recorder à Grand'Mère

M. J. Camille Beauséjour vient d'être nommé comme greffier de la Cour de notre ville, en remplacement de M. Henri Neault, démissionnaire. M. J.-P. Emile Dessureault a été récemment nommé greffier de la Cour du Recorder de notre ville en remplacement de M. Léo Lavallée.

STE-FLORE

Funérailles

Vendredi le 21 septembre à 8.15 heures, avaient lieu en notre église, les funérailles de Mme Joseph Beaulieu, née Lucinda Lupien, décédée le 18, après quelques heures, seulement, de maladie, à l'âge de 33 ans. La défunte laisse pour pleurer son trop prompt départ, outre son époux inconsolable, neuf enfants en bas âge, dont un bébé de quelques jours.

Le service fut chanté par M. le curé Eug. Denoncourt. Les porteurs furent: ses frères, MM. Lucien Lupien, de Shawinigan, et Antonio, de Dolbeau; ses beaux-frères: MM. John Mills, Georges Pagé, Eugène Gignac et Ovide Beaulieu, de Shawinigan. La quête fut faite par MM. et Mmes Ovide Beaulieu et Eugène Gignac.

Dans le nombreux cortège de parents et d'amis qui avaient tenu à rendre à la regrettée disparue, un dernier témoignage d'estime, nous avons remarqué: son époux, ses enfants: Cécile, Léonne, Albert, Suzanne et Armand; son père, M. Théodore Lupien, son beau-père M. Aimé Beaulieu, de Ste-Flore. Ses frères et soeurs: Mmes Georges Pagé, (Diane)—

Mme John Mills (Marie-Ange); Mlles Claire, Antoinette, Juliette et Liliane Lupien; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Eugène Gignac, de Shawinigan; M. Freddy Beaulieu, Cap-de-la-Madeleine; M. et Mmes Auguste et Ovide Beaulieu, Shawinigan; M. Etienne Beaulieu, de Fall-River; M. et Mme Emile Déziel, du Cap-de-la-Madeleine; M. et Mme Joffre Desilets, de Grand'Mère; M. et Mme Gustave Lavergne, Sainte-Flore; Mlles Onéda et Lucienne Beaulieu, de Sainte-Flore; ses oncles et tantes: MM. et Mmes Louis Lavergne, Louis Desaulniers, Mme Vve Théodore Vincent, M. Napoléon Vincent, tous de Sainte-Flore; M. et Mme Alfred Lafrenière, St-Boniface; Mme Vve A. Blais, M. et Mme Jimmy Vincent, Shawinigan; M. et Mme Arthur Vincent, M. Narcisse Beaulieu, de Saint-Gérard; ses cousins et cousines: M. Damase et Mlle Marie-Jeanne Lafrenière, de St-Gérard; M. et Mme Léo Marchand, de Boston; M. et Mme Félix Marchand, de Boston; MM. et Mmes Joseph Grégoire et Freddy Vincent, de Shawinigan; Mlles Cora et Aline Vincent, de Shawinigan; Mlle Juliette Mondor, Les Trois-Rivières; M. et Mme Alcide Cora et Aline Vincent, de Shawinigan; Mlle Juliette Mondor, Les Lavergne, Ste-Flore; Mme C. Lavergne, St-Jean-Baptiste; Mme Freddy Lavergne, Les Trois-Rivières; Mme Henri Houle, St-Jean-Baptiste; Mme Henri Gélinais, de Grand'Mère; M. et Mme A. Vincent, d'Alma; M. Q. Lesieur, M. et Mme Emile Lambert, d'Alma; Mlles Rose et Jeannette Blais, Mme Télémaque St-Pierre, MM. Joseph Paradis, Gédéon Desaulniers, Mme Vve Edmond Leblanc, de Shawinigan; M. Ovide Vincent, de la Baie Shawinigan; Mmes Georges Donigny, Josaphat Beaulieu, et M. et Mme Alfred Vézina, de Sainte-Flore; M. Ephrem Lesage, Mlle Fleur-Ange Lesage, de Louiseville;

Offrandes de messes

Anonyme, 2 messes privilégiées; la famille Théo. Lupien, 3 messes; M. et Mme John Mills, 1 grand-messe;

Offrande de Fleurs

M. et Mme Georges Pagé, 1 couronne; MM. et Mmes Ovide Beaulieu, Eug. Gignac, et Auguste Beaulieu, Mlle Laura Lavergne, une gerbe; Cousins et cousines, une croix.

Bouquets spirituels

Mme Georges Pagé, Mlle Cécile Beaulieu, M. et Mme Donat Leblanc, la famille Théophile Mondor, la famille Jimmy Vincent, Mlle Maria Vincent, la famille Vve A. Blais, M. et Mme Jos. Paradis, M. et Mme Dr Nérée Lavergne, Québec; la famille Têlémaque St-Pierre.

A la famille si cruellement éprouvée, nous réitérons nos plus vives condoléances.

Sépulture

Le 22 octobre, avait lieu à 4 heures, la sépulture de Jeannette Trotter, enfant de M. et Mme Casimir Trotter, décédée à l'âge de 20 mois, après plusieurs mois de souffrances continuelles et la perte de ses deux yeux.

Les porteurs furent: Robert Auger, Roger et Marcel Gélinais, Albert Beaulieu. Quatre fillettes vêtues de blanc, portaient les rubans. Ce furent Suzanne Beaulieu, Madeleine Boucher, Gisèle Boisvert et Marie-Anne Paquin. Fernande Leblanc précédait le cortège avec la croix de fleurs, donnée par des amis de la famille Trotter.

ST-ADELPHÉ

Les funérailles de Mme Vve Prime Mongrain, née Céline Mongrain, décédée le 21 septembre à l'âge de quatre-vingt-six ans, ont eu lieu en l'église paroissiale

de St-Adelphe. Un grand nombre de parents et d'amis sont venus rendre un dernier témoignage d'estime et de considération à cette octogénaire.

Mme Vve Prime Mongrain est décédée chez son fils M. Norbert, de St-Stanislas, où elle était en visite depuis trois semaines. Elle mourut après une maladie de dix jours soufferte avec résignation à la volonté de Dieu et munie de tous les secours de notre sainte religion. La levée du corps fut faite et le service chanté par Monsieur l'abbé Joseph Mongrain, vicaire à St-Tite, et neveu de la défunte. La déposition mortelle était précédée de la croix portée par M. Henri Tonsignant, neveu de la défunte accompagné de Mme Edmond Maréchal et Mme Alfred Cloutier, lesquels ont fait la collecte. M. J. Thibault conduisait le char funéraire. Les porteurs étaient: MM. Henri, Onésime, Esdras, Ubert Mongrain, ses fils et M. Théodore Dessureault, de Barrie, Belmont, et M. Alfred Bouchard, de Batiscan, ses gendres. Conduisant le deuil, Mme Alfred Bouchard, sa fille, Mmes Henri, Onésime, Esdras et Norbert Mongrain, ses belles-filles, et Mme J. Lefebvre, de St-Tite, M. et Mme Ernest Croteau, de St-Stanislas, M. Saül Mongrain, de St-Stanislas, M. Maurice Mongrain, Mlle Jeannette Mongrain, Mlle Ida Dessureault, de Barrie, Vermont, petits enfants de la défunte, M. et Mme Onésime Mongrain, M. E. Mongrain de St-Séverin, M. Acadus Mongrain, de St-Stanislas, ses frères et belles-soeurs, neveux et nièces, et Mme Hubert Dessureault, de St-Tite, M. et Mme Rodolphe Mongrain, de St-Stanislas, M. Edouard Mongrain de St-Stanislas, M. T. Dessureault, M. Eugène Mongrain, Mlle Rose Mongrain, de St-Stanislas.

Offrande de Fleurs

M. et Mme Georges Pagé, 1 couronne; MM. et Mmes Ovide Beaulieu, Eug. Gignac, et Auguste Beaulieu, Mlle Laura Lavergne, une gerbe; Cousins et cousines, une croix.

Bouquets spirituels

Mme Georges Pagé, Mlle Cécile Beaulieu, M. et Mme Donat Leblanc, la famille Théophile Mondor, la famille Jimmy Vincent, Mlle Maria Vincent, la famille Vve A. Blais, M. et Mme Jos. Paradis, M. et Mme Dr Nérée Lavergne, Québec; la famille Têlémaque St-Pierre.

A la famille si cruellement éprouvée, nous réitérons nos plus vives condoléances.

Sépulture

Le 22 octobre, avait lieu à 4 heures, la sépulture de Jeannette Trotter, enfant de M. et Mme Casimir Trotter, décédée à l'âge de 20 mois, après plusieurs mois de souffrances continuelles et la perte de ses deux yeux.

Les porteurs furent: Robert Auger, Roger et Marcel Gélinais, Albert Beaulieu. Quatre fillettes vêtues de blanc, portaient les rubans. Ce furent Suzanne Beaulieu, Madeleine Boucher, Gisèle Boisvert et Marie-Anne Paquin. Fernande Leblanc précédait le cortège avec la croix de fleurs, donnée par des amis de la famille Trotter.

ST-ADELPHÉ

Les funérailles de Mme Vve Prime Mongrain, née Céline Mongrain, décédée le 21 septembre à l'âge de quatre-vingt-six ans, ont eu lieu en l'église paroissiale

de St-Adelphe. Un grand nombre de parents et d'amis sont venus rendre un dernier témoignage d'estime et de considération à cette octogénaire.

Mme Vve Prime Mongrain est décédée chez son fils M. Norbert, de St-Stanislas, où elle était en visite depuis trois semaines. Elle mourut après une maladie de dix jours soufferte avec résignation à la volonté de Dieu et munie de tous les secours de notre sainte religion. La levée du corps fut faite et le service chanté par Monsieur l'abbé Joseph Mongrain, vicaire à St-Tite, et neveu de la défunte. La déposition mortelle était précédée de la croix portée par M. Henri Tonsignant, neveu de la défunte accompagné de Mme Edmond Maréchal et Mme Alfred Cloutier, lesquels ont fait la collecte. M. J. Thibault conduisait le char funéraire. Les porteurs étaient: MM. Henri, Onésime, Esdras, Ubert Mongrain, ses fils et M. Théodore Dessureault, de Barrie, Belmont, et M. Alfred Bouchard, de Batiscan, ses gendres. Conduisant le deuil, Mme Alfred Bouchard, sa fille, Mmes Henri, Onésime, Esdras et Norbert Mongrain, ses belles-filles, et Mme J. Lefebvre, de St-Tite, M. et Mme Ernest Croteau, de St-Stanislas, M. Saül Mongrain, de St-Stanislas, M. Maurice Mongrain, Mlle Jeannette Mongrain, Mlle Ida Dessureault, de Barrie, Vermont, petits enfants de la défunte, M. et Mme Onésime Mongrain, M. E. Mongrain de St-Séverin, M. Acadus Mongrain, de St-Stanislas, ses frères et belles-soeurs, neveux et nièces, et Mme Hubert Dessureault, de St-Tite, M. et Mme Rodolphe Mongrain, de St-Stanislas, M. Edouard Mongrain de St-Stanislas, M. T. Dessureault, M. Eugène Mongrain, Mlle Rose Mongrain, de St-Stanislas.

Offrande de Fleurs

M. et Mme Georges Pagé, 1 couronne; MM. et Mmes Ovide Beaulieu, Eug. Gignac, et Auguste Beaulieu, Mlle Laura Lavergne, une gerbe; Cousins et cousines, une croix.

Bouquets spirituels

Mme Georges Pagé, Mlle Cécile Beaulieu, M. et Mme Donat Leblanc, la famille Théophile Mondor, la famille Jimmy Vincent, Mlle Maria Vincent, la famille Vve A. Blais, M. et Mme Jos. Paradis, M. et Mme Dr Nérée Lavergne, Québec; la famille Têlémaque St-Pierre.

A la famille si cruellement éprouvée, nous réitérons nos plus vives condoléances.

Sépulture

Le 22 octobre, avait lieu à 4 heures, la sépulture de Jeannette Trotter, enfant de M. et Mme Casimir Trotter, décédée à l'âge de 20 mois, après plusieurs mois de souffrances continuelles et la perte de ses deux yeux.

Les porteurs furent: Robert Auger, Roger et Marcel Gélinais, Albert Beaulieu. Quatre fillettes vêtues de blanc, portaient les rubans. Ce furent Suzanne Beaulieu, Madeleine Boucher, Gisèle Boisvert et Marie-Anne Paquin. Fernande Leblanc précédait le cortège avec la croix de fleurs, donnée par des amis de la famille Trotter.

F. Baillargeon, O. Baillargeon, D. Dery, Omer Tonsignant, A. Tonsignant, D. Thiffault.

MM. et Mmes Asselin, G. Borgeau, W. Brousseau, Marie-J. Roberge, M.-L. Roberge, J. Bureau, L. Douville, R. Maréchal, T. Ayotte, B. Dery, A. Dery, W. Francoeur.

La chorale dirigée par M. E. Maréchal, maître-chanteur, rendit pieusement la messe des morts. Mlles Maria Ayotte, Louisella Roberge et Marguerite Roberge chantèrent le De Profundis. Les RR. SS. Filles de Jésus assistèrent. La déposition mortelle a été inhumée au cimetière paroissial. La famille regut de nombreux témoignages de sympathies.

Offrandes de messes.

—M. et Mme Ernest Lafontai-

ne, Lucien Darveau, M. et Mme R. Cliche, de Montréal, Wilson Baribeau, Raoul Mongrain, Alvin Mongrain, Mme Léon Mongrain. A la famille en deuil nos sincères sympathies.

ST-SEVERIN

—M. et Mme F. Rancourt, ainsi que M. et Mme N. Roberge, de passage dans notre paroisse, dimanche.

—MM. James Crête et Samuel Germain, à Joliette, jeudi dernier.

—Mlle Marie-Ange Ayotte était en promenade à Grand-Mère ces jours derniers.

—M. Jos. Frigon, de Saint-Tite, chez M. Géo. Trépanier, dimanche.

—La semaine dernière, Mme O. Thiffault recevait Mme D. Goyette, de Saint-Georges.

Le Bon Vieux



Ohé, chasseurs

Fourbissez vos armes car le gibier est proche!

Ne partez pas sans vous être procuré fusils et cartouches de première classe.

Et pour être bien certains d'avoir ce qu'il y a de mieux venez chez

HENRI NOBERT, Enrg.

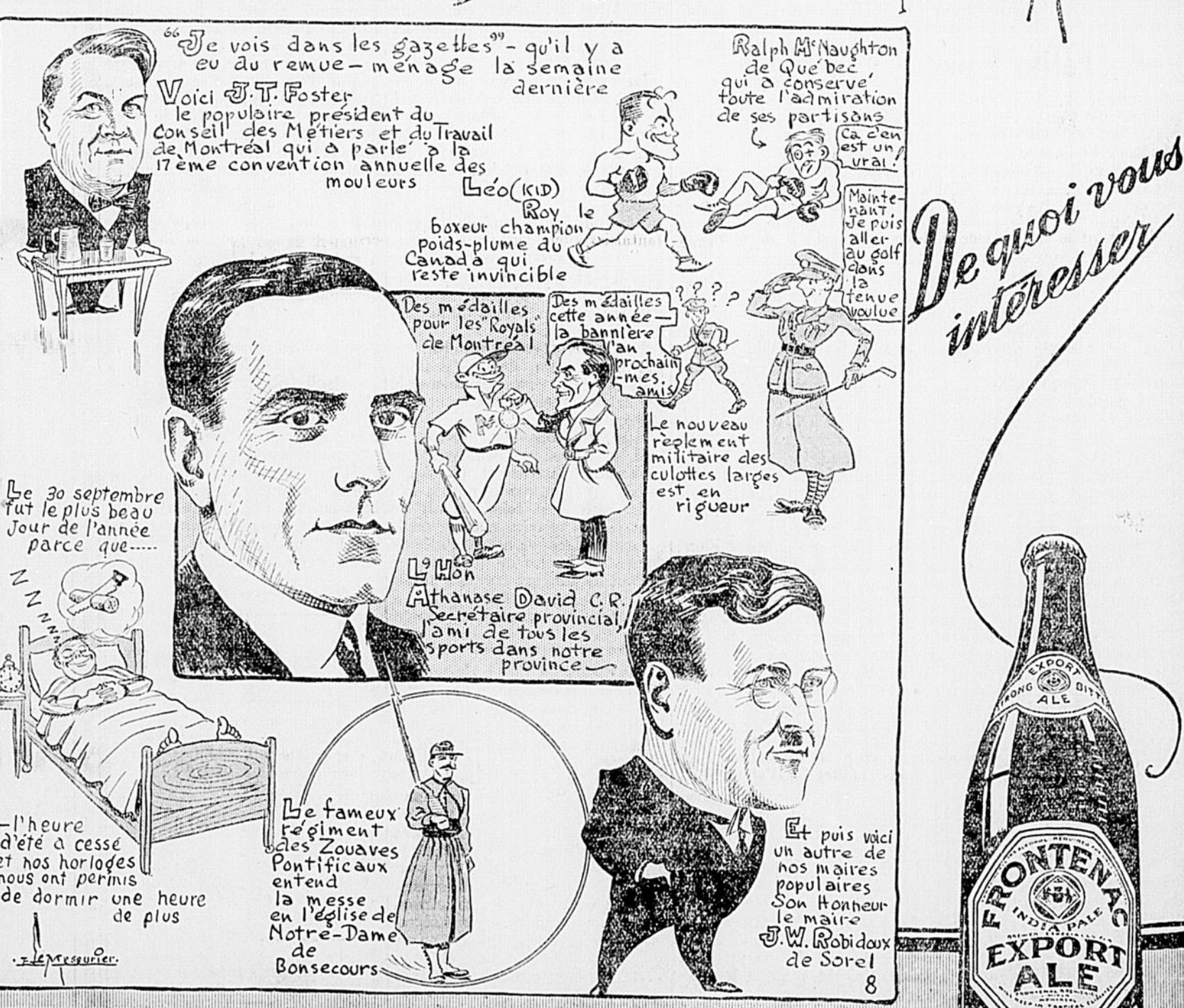
32a et 32b, rue Hart,

Téléphone :401-402

LES TROIS-RIVIERES

Revue d'actualité Frontenac

par J. Lemay



Frontenac Export Ale

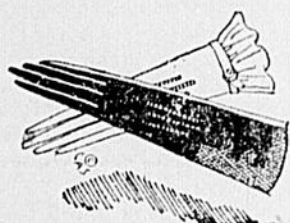
ANNONCANT L'OUVERTURE

CONFORTABLES

100 beaux confortables assortis de couleur, mélange de rose et bleu. Dimension de 60 x 72 — prix de notre vente d'inauguration, chacun **2.98**

200 paires de Gants en Chamo-Suède

Gants pratiques en tissu chamo-suède. Bonne qualité, bien cousus. 2 fermoirs. Dans les nuances, noir et blanc, gris, sable, brun, castor. Pointure: 6 à 7½ — La paire **49c**



Gants pour dames. Tissu chamo-suède. Revers tailleurs, brodés. Genre nouveau. Gris, sable, champagne, etc. Pointure: 6 à 8 — La paire **59c**

Gants de tissu chamo-suède, manchette garnie de fourrure. Une seule nuance, castor. Pointure: 6 à 7½ — La paire **98c**

Bas de soie artificielle lustrée, plaquée sur cachemire de laine fin



C'est un bas nouveau genre très confortable pour la présente saison. Belle soie artificielle lustrée et plaquée sur cachemire laineux très fin. Talons, semelles et bouts doubles. Parmi les nuances: champagne, sable, gris, blanc et noir. Pointure: 8½ à 10 — La paire **69c**

Sous-bas de nuance chair, se portent sous les bas de soie en hiver. Ils sont de laine douce renforcée de coton. Pointure: 8½ à 10 — La paire **49c**

Bas de soie artificielle brillante plaquée sur fil mercerisé. Bouts et talons renforcés. Noir, gris, sable, pêche, champagne. Pointure: 8½ à 10 — La paire **49c**

SACOCHE



Environ une centaine de sacoches en cuir véritable. Différents modèles, tous jolis et de dernière mode. Nuanes combinées de drab et brun, drab et vert gris et noir, brun et beige. Fermoir de fantaisie. Double de jersey de soie. Très spécial, chacune **1.49**

CHANDAILS POUR FILLETES

Chandails de laine pour fillettes, grandeur de 26 à 32 — Nuanes drab avec collet et poignet de laine de fantaisie et bleu poudre garni de la même manière. Spécial **98c**

POUDRE "COTY"

200 boîtes seulement de Poudre "Coty" — Parfums rose Jacqueminot, Chypre, Emeraude, l'Aimant, Paris, O-rigan, Muguet. Nuanes Rachel No 1 et Naturelle. POUR TROIS JOURS SEULEMENT **59c**

TAIES D'OREILLERS

Taies d'oreillers sur coton blanc très fin, dessins estampés très artistiques pour broderie à la main. Bordure finie hemstitch ou avec feston. La paire **79c**

COUVERTES DE FLANELLETTE

50 paires de couvertes de flanellette, de qualité "IBEX" pour lit double. Grandeur: 12-4. Spécial, la paire **2.78**

DE NOTRE

VENTE D'INAUGURATION

COMMENÇANT VENDREDI LE 5 OCT. POUR SE TERMINER LE 13 OCT.

Demain, commencera notre grande vente d'inauguration de notre magasin remodelé. Notre devanture a été refaite à neuf et ne le cède en rien en fait de chic à celle des grands magasins des autres villes. Notre rayon de confection pour dames, agrandi, est comme un vaste jardin de la mode, où se trouvent exposées toilettes de tous genres. Nous avons préparé tout un amas de spéciaux, vous n'en voyez que quelques-uns dans le journal, il y en a cent fois plus au magasin.

MESSIEURS, PROFITEZ DE NOS

Aubaines pour vous vêtir en NEUF!

Notre rayon de complets et paletots pour hommes et garçons est rempli de jolis modèles achetés aux meilleures conditions du marché et de plus réduits à l'occasion de cette vente.

Complets bleus en serge

Complets de serge bleu-marine, modèles à devant simple, doublure de soie artificielle. C'est un style qui convient très bien au jeune homme. Taille: 33 à 42 — Spécial **17.45**

Complets bleus --- 22.50

VALEUR REGULIERE: 30.00

Complets de serge bleu, teint indigo, pesant de 18 onces. Modèle à devant simple ou croisé. Doublure de qu'alté. Voici un complet qui résistera à tous les assauts. Taille: 33 à 42 — Spécial **22.50**

225 Complots de tweed

Voici un lot superbe de complets de tweed worsted de couleur pour l'heure des affaires. Toujours bien pressés, ont toujours l'air propre. Taille: 33 jusqu'à 50 — VALEUR REGULIERE DE 25.00 POUR SEULEMENT **19.75**

POUR GARÇONS

Complots de couleurs pour garçons. Modèles: devant croisé, 4 morceaux 2 pantalons. Tailles: 26 à 36 — Valeur: 11.50 — Spécial à **7.95**

REFERS BLEUS

Refers de bon mztaté-riel, pour garçons ou fillettes — Confection solide, bonne doublure. Ce sera bientôt la saison. Tailles: 18 à 27 — Chacun **2.95**

AUBAINES REMARQUABLES, Voyez!

Groupes de 900 Chemises

900 chemises de toilette de broadcloth uni de couleur ou à rayures multicolores ou quadrillées. Il vous faut certainement de nouvelles chemises pour votre garde-robe d'hiver. Vous ne sauriez trouver mieux. Encolure: 13½ à 17 — Spécial **1.79**

TRES SPECIAL-CHEMISES

Un lot numérique de chemises de broadcloth ou percale, avec collet attaché. Nuanes unies ou parsemées de rayures fantaisistes. De qualité moindre que le lot précédent, ils n'en sont pas moins d'une réelle valeur. Spécial **1.29**

225 PAIRES DE CHAUSSETTES

Ces chaussettes sont en soie et laine ou en fil de Lisle, dessins de fantaisie, tricot coté. Nuanes légères ou foncées ainsi que noir. Pointures: 9½ à 11 — Spécial, la paire **45c**

CHAPEAUX

Nous avons actuellement un fort bel assortiment de chapeaux d'automne, choisis parmi les meilleures marques: Prix à partir de **3.50 à 7.50**

600 PAIRES CHAUSSETTES

Cette catégorie de chaussettes est de soie et laine, matériel d'une qualité supérieure. Nuanes à dessins de fantaisie ou unies. Très spécial, la paire **69c**
2 paires pour \$1.35

Petits Complots en Jersey

Complots de jersey, modèle "Oliver" pour petits garçons. Boutonnent à la ceinture, drab et brun, bleu et gris, copen et bleu marine. Tailles: 4 à 7 ans **1.49**

150 CHEMISES DE TRAVAIL

150 chemises de travail, marque "Kitchen", avec collet séparé, nuanes Kékahi et bleu gris. Encolures dé-sas sorties. Spécial, chacune **1.19**

LINGERIE



LE RAYON DE LA LINGERIE A DES VALEURS TRES INTERESSANTES

Bouffants de coton ouaté pour enfants, de 5 à 12 ans. Nuanes: blanc, gris et fê-he. Spécial, 3 pour **1.00**

Bouffants et camisoles pour dames. Jersey de coton fini cachemire. Valeur très spéciale à 3 morceaux pour **1.00**

Robes de nuit de flanellette pour dames. Manches longues ou manches courtes. Garniture de broderie de flanellette à l'encolure et au bas des manches **98c**

Corsets et corselettes de coutil rose pâle avec élastique sur les hanches et à la taille — Tailles pour les corsets de 32 à 42 — Pour les corselettes: 32 à 42 **79c**

Bouffants de tricolette de soie avec empiècement double. Élastique simple ou double aux genoux. Spécial, la paire **1.49**

CONFECTION POUR DAMES

Manteaux en Broadcloth

Superbes manteaux de broadcloth anglais pour dames — Garnis d'Oppesum américain de belle qualité poignets en pareil. Quelques-uns garnis de seal. Bonne doublure et entre-doublure. Parmi les nuances, il se trouve: bleu marine, bleu français, brun, noir, etc. — Une occasion exceptionnelle. Valeur de \$45. **29.50**

MANTEAUX

75 manteaux, de drap velours, tweed et suédine. Les dames y trouveront leur profit en examinant ce lot. Grand choix de nuances. Garniture de thibetite et de loup. Taille: 16 à 40 — Valeur: 25.00 à 35.00 Spécial **14.95**

MANTEAUX POUR FILLETES

Manteaux pour fillettes d'âge de 6 à 14 ans. Confectionnés en beau drap velours et en tweed. Garnis d'un joli collet de fourrure, ils allient à la beauté de leur tissu une élégance toute enfantine. Valeur de \$15. **7.45**

ROBES DE CREPE CANTON

Robes de crêpe Canton et crêpe plat. Styles de haute nouveauté, garnitures originales. Dans les nuances vous remarquerez: vert, bleu-marine, coco, rouge, bleu Alice, rose — Tailles: 16 à 40 Valeur de \$15 **4.95**

Robes en crêpe satin et en velours

VALEUR: 20.00

De somptueuses robes de crêpe satin et de velours, présentées juste à temps pour l'ouverture de la saison sociale. Correction de style qui vous fera les aimer. Silhouette amaigrissante comme le décrète la mode. Noir, bleu-marine, vieux rose, brun, etc — Spécial **9.95**

ROBES EN JERSEY

100 robes de jersey de laine, réparties en plusieurs nuances au nombre desquelles sont: cendre de rose, bleu Alice, coco. Tout juste la robe qu'il vous faut pour cette saison-ci de l'année — Valeur de 10.00 — Spécial **5.00**

CHAUSSURES



300 paires de Souliers

C'est une petite quantité et ils seront vite vendus. Ces souliers sont de cuir de nuance pâle d'une grande variation, avec talons hauts ou bas, doublure de cuir chevreau ou veau — VALEUR JUSQU'A 6.00 **1.95**

200 paires de souliers de cuir vernis noir et de chevreau (kid). Talons hauts ou bas, quelques lignes avec coussins. Doublure de cuir pâle ce sont des souliers très à la mode. Valeur jusqu'à 5.50 — Spécial, la paire **2.65**

Bottines et souliers noir ou tan, pour garçons. Fabrication très solide, semelles de cuir ou semelles Panco. Valeur régulière: 3.75 et 3.25 — Pour 11-12-13 **2.25**
1 à 5½ **2.65**

Souliers de cuir vernis, fabriqués spécialement pour les personnes âgées, avec tout le confort possible. Talons militaires de caoutchouc. Valeur régulière: 4.00 — Spécial **2.50**

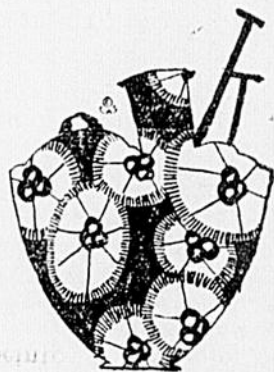
Pour l'automne rien n'égale cette ligne de souliers de veau noir ou tan, semelles trépointes, talons de caoutchouc, doublure de cuir solide. Val. 5.00, 6.00, et 6.50. **3.40**

CONFORTABLES

75 seulement, confortables de nuances variées, centres rose et bleu. Une aubaine à peu près unique. Ne la manquez pas. Chacun **4.98**

Soie Messaline et Crêpe de fantaisie

Aussi voile de soie et laine. Vu que nous n'avons pas l'assortiment complet dans ces lignes, nous vous offrons telle marchandise à très bas prix. Régulier: 1.50 et 1.75 — Spécial **99c** la vergé



CREPE PLAT

Crêpe plat et crêpe Canton, 38 pouces de largeur. Texture très fine. Parmi les teintes: rouge castillan, vert vernon, vin espagnol, mère d'oie, marron glacé, beige français, bleu-marine et noir. Valeur de 1.75-1.95 et 2.25 la vergé — Spécial à **1.49**

DRAP POUR MANTEAUX

Superbes draps à manteaux, Palema et drap velours, largeur de 54 pouces. Toutes les nuances nouvelles, y compris le bleu marine et le noir. Très en vogue dans la confection de manteaux d'hiver. Valeur régulière presque le double de prix actuel. Spécial la vergé **1.49**

CREPE DE CHINE

Beau crêpe de Chine, 38 pouces de largeur, variété de 20 nuances y inclus bleu marine et noir. Valeur régulière: 1.25 — Spécial, la vergé **79c**

SOIE FUGI

Soie Fugi de la première qualité, 25 teintes différentes. Si utile pour robes ou sous-vêtements, etc. Pour notre vente, spécial la vergé **49c**

FLANELLE

Flanelle tout laine, bonne pesanture, 54 pouces de largeur — 18 teintes différentes. Valeur régulière: 1.25 et 1.40 — Spécial, la vergé **98c**

SATIN BARONET

Beau satin baronet, 36 pouces de largeur, toutes les meilleures teintes à la mode y compris le noir. Valeur: 1.25 et 1.50 — Spécial **99c**

Georgette Velours

Magnifique georgette velours de fantaisie, largeur: 36 pouces — La plus haute nouveauté pour robes d'automne. Valeur: 7.50 Spécial **5.95**

SERVICES A THE

7 services à thé de porcelaine japonaise, peinte à la main. Jolis styles, dessins très originaux, 23 morceaux. Valeur ordinaire de 8.00 — Spécial pour cette vente **3.75**

SERVICES A DINER



10 services à dîner en porcelaine Tcheco-Slovaque. Très riches modèles, dessins nouveaux, nuances variées — 97 morceaux. Valeur: 30.00 — Pour **22.50**

10 lampes portatives pour chambre de boudoir, base de métal bronzé ou peint. Abat-jour de porcelaine peint à la main — Valeur: 7.00 Spécial, pour cette vente **4.98**

Lampes de bridge, base de métal, tige finie polichrome, abat-jour de soie couverte de Georgette avec ou sans appliqué — Valeur: 12.00 — Pour **7.95**

Tabajies de bois fini polichrome — Une chose très utile — on ne peut s'en passer surtout à ce prix. Pour **1.95**

COUVRE-PIEDS

3 douzaines de couvre-pieds pour lits doubles. Grandeur: 76 x 90 — Très spécial, chacun **2.78**

